



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

Direction des Études

Point soumis pour avis à la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire

N°2025-001

Séance du 28 mars 2025

Présidente : Anne DAGUET-GAGEY

Vice-Présidente : Isabelle CABY

Evaluation de l'IUT de Béthune par la Commission Consultative Nationale

Condition d'acquisition du vote : majorité des membres présents ou représentés

Nombre de membres en exercice : 40

Nombre de membres présents : 24

Nombre de membres représentés : 9

Nombre de vote pour : 33

Nombre de vote contre : 0

Nombre d'abstention : 0

Mme la Présidente soumet au vote le dossier rédactionnel d'auto-évaluation et ses annexes de l'IUT de Béthune, qui est adopté à l'unanimité.

Fait à Arras, le 28 mars 2025

La Présidente

Anne DAGUET-GAGEY

SERVICES CENTRAUX

9 RUE DU TEMPLE - BP 10665 - 62030 ARRAS CEDEX

Tél. 03 21 60 37 00

www.univ-artois.fr

Académie : LILLE
Université : ARTOIS
IUT : BETHUNE

Ministère chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche
Direction Générale de l'Enseignement Supérieur et de l'Insertion Professionnelle

Évaluation des Instituts Universitaires de Technologie

– vague contractuelle 2025 –
– E –

IUT : BETHUNE

Université : ARTOIS

Académie : LILLE

Académie : LILLE
 Université : ARTOIS
 IUT : BETHUNE

Sommaire

Partie 1 : Suites de la précédente évaluation et évolution de la stratégie de l'IUT sur les cinq dernières années	4
Partie 2 : État des lieux de l'environnement de l'offre de formation de l'IUT	6
1. L'offre de formation de l'IUT et ses objectifs de professionnalisation	6
a. Capacité à définir stratégiquement l'offre de formation de l'IUT.....	6
b. Capacité à déployer la réforme du B.U.T.	7
c. Capacité à impulser des collaborations inter-départements.....	7
d. Capacité à s'adosser à la recherche	11
e. Capacité à favoriser l'internationalisation	12
2. Le recrutement, la formation et la réussite des étudiants	13
a. Capacité à piloter une politique de recrutement	13
b. Capacité à accompagner les étudiants et à favoriser leur réussite pendant et à l'issue de la formation	15
c. Capacité à suivre les trajectoires des diplômés et à les associer à la vie de l'IUT.....	16
3. Les modalités de pilotage de la stratégie et des moyens de l'IUT	17
a. Capacité à mobiliser des ressources.....	17
b. Capacité à gérer un budget	17
c. Capacité à gérer les ressources humaines	18
d. Capacité à représenter l'IUT et à développer des partenariats	19
4. Les méthodes pour définir, concevoir et accompagner la stratégie de l'IUT.....	22
a. Capacité à définir et à conduire sa stratégie en cohérence avec la politique de l'université en s'appuyant sur une démarche d'amélioration continue	22
Partie 3 : La stratégie à venir, les projets et les perspectives de l'IUT.	23

Page des visas et signatures : dernière page

Académie : LILLE
Université : ARTOIS
IUT : BETHUNE

Ce dossier a pour objectif de décrire l'environnement des formations portées par l'IUT et d'apprécier la capacité des équipes à s'autoévaluer.

Le dossier est à penser comme plus analytique et prospectif que descriptif.

Le nombre de pages de ce dossier est limité : entre 20 et 25 pages (hors page des signatures).

Le dossier d'auto-évaluation de l'IUT se décline en 3 parties :

- *Les suites de la précédente évaluation et l'évolution de la stratégie de l'IUT sur les cinq dernières années ;*
- *L'état de l'environnement de l'offre de formation de l'IUT ;*
- *La stratégie à venir, les projets et les perspectives de l'IUT.*

À ce dossier est jointe une annexe.

Directeur de l'IUT :
Cécile MACHUT, MCF

Président du conseil de l'IUT :
Pierre DURIEZ, représentant syndical

Date de prise de fonction : octobre 2021

Mandat : ☒ 1^{er} ☐ 2^d

Adresse : 1230 Rue de l'Université CS-20819
62408 BETHUNE Cédex

Téléphone : 03 21 63 23 01 / 06 72 64 22 47

Adresse électronique : cecile.machut@univ-artois.fr

Site web : <https://iut-bethune.univ-artois.fr/>

Académie : LILLE
Université : ARTOIS
IUT : BETHUNE

Partie 1 : Suites de la précédente évaluation et évolution de la stratégie de l'IUT sur les cinq dernières années

• Les projets évoqués lors de la précédente évaluation

L'IUT de Béthune créé en 1968 est bien intégré dans son écosystème territorial au sein d'un bassin en pleine réindustrialisation. L'objectif premier de l'IUT consiste donc à former des cadres intermédiaires pour l'industrie, tout en respectant ses valeurs et sa culture. L'IUT a développé de manière conséquente l'alternance (apprentissage et contrat de professionnalisation), ce qui génère des ressources propres et permet une réalisation des maquettes à 100%.

Les projets avancés lors de la dernière vague d'évaluation avaient donc plutôt comme objectif une amélioration de notre politique de pilotage pour mieux accompagner l'étudiant (avant, pendant et après son passage à l'IUT) et être davantage attractif sur notre territoire au regard de la présence de nombreuses formations post-bac (notamment BTS). Ces projets visaient concrètement plusieurs objectifs :

- ✓ Se rendre plus attractif auprès du public lycéens notamment en direction des bacheliers technologiques : notre taux de bacheliers technologiques ne représentait en 2018 que 34% de nos effectifs de DUT1.
- ✓ Améliorer l'accompagnement de l'étudiant (intégration à l'IUT, réussite, devenir) : en effet lors de la dernière évaluation notre taux de réponse aux enquêtes de devenir des étudiants étaient de 36% contre 57% au niveau national. De plus une évaluation systématique des enseignements et des formations n'était pas mise en place ce qui constituait un axe d'amélioration
- ✓ Développer la vie associative et augmenter le bien-être de l'étudiant
- ✓ Accroître les pratiques pédagogiques innovantes, la transversalité des enseignements et intensifier les sensibilisations aux problématiques de transition numérique et écologique.
- ✓ Promouvoir la mobilité internationale.

• Les recommandations formulées par la CCN IUT

A l'appui d'une évaluation précédente globalement positive qui soulignait la cohérence de nos projets, les points d'attention relevés par la CCN étaient les suivants :

- ✓ L'articulation du projet de l'IUT avec celui de l'université : en particulier la précédente évaluation déplorait l'absence de Contrats d'Objectifs et de Moyens de l'université avec l'ensemble de ses composantes.
- ✓ Le développement des échanges entre les équipes avec coordination par la direction de manière à favoriser la transversalité (pratiques pédagogiques, évaluation des enseignements, ouverture à l'international, évolution des métiers, ...) ;
- ✓ L'accompagnement et coordination de la vie étudiante au niveau de l'IUT, en complément des départements.
- ✓ La proportion d'intervenants professionnels jugée trop faible dans certaines de nos formations

• Réalisations opérées et bilan synthétique

- ✓ Avec l'arrivée du BUT, l'accueil de bachelier technologique s'est intensifié. Nous accueillons actuellement environ 40% de bacheliers technologiques en BUT1 (entre 37% et 42% sur la période évaluée), en dessous du taux national requis mais qui s'explique par nos filières 100% industrielles dont certaines en perte de vitesse au niveau national et le faible vivier dans notre région de bacheliers technologiques notamment STL et STI2D (entre 32 et 35% de candidatures parcoursup sur les 3 dernières années). De plus, les filières de BTS sont nombreuses à l'échelle de l'académie et en particulier dans les lycées avoisinants. Néanmoins, comme nous le verrons dans la seconde partie, beaucoup d'efforts ont été déployés pour promouvoir nos filières auprès de ce public en particulier avec le dispositif « cordées de la réussite » et le recrutement fin 2022 d'une chargée de mission.

Académie : LILLE
Université : ARTOIS
IUT : BETHUNE

Nous avons également travaillé à améliorer la réussite de nos étudiants avec pour les plus fragiles d'entre eux la mise en place d'un dispositif de tutorat (étudiant et enseignant) et d'ateliers méthodologiques ou de soutien. En 2024, le taux de passage en année supérieure était en moyenne de 89%

- ✓ La vie associative a également été développée avec l'appui d'une référente vie étudiante nommée à l'échelle de l'IUT et qui coordonne désormais les actions de toutes les associations étudiantes du campus Béthunois. De nombreuses manifestations culturelles ont été proposées ces dernières années et le bien-être étudiant a également été développé en lien avec le dépôt de projets CVEC à l'échelle de l'université (cf partie 2)
- ✓ En ce qui concerne le développement de pratiques pédagogiques innovantes, de projets inter-départements ou l'accroissement de la mobilité internationale, différents leviers ont été activés. L'usage aux outils numériques pour l'enseignement s'est naturellement intensifié durant la crise sanitaire. De nombreux cours en ligne ont été créés, de l'enseignement hybride a été proposé (grâce notamment à l'équipement de toutes nos salles de TD de matériel de captation vidéo) et l'utilisation de la plateforme Moodle s'est généralisée. L'arrivée du BUT, via les SAE et la démarche portfolio notamment, a favorisé les échanges inter-départements. La fresque du climat a d'ores et déjà été déployée à tous les étudiants de BUT2 par l'université et des projets de type BQE (Bonus Qualité Enseignement) expérimentant l'APC ou visant à l'internationalisation des formations ont vu le jour. Nous avons également mis en place comme nous le verrons dans la partie suivante plusieurs programmes européens intensifs hybrides pour faciliter les mobilités entrantes et sortantes des étudiants.
- ✓ Le taux de vacataires professionnels est resté faible (7.3% au global sur le volume horaire réalisé 2023/2024) : ce taux est, néanmoins, très variable en fonction des années de BUT (8.2 en BUT 2 et 17 % en BUT3), de la spécialité et de la nature de la formation BUT ou LP (cf annexe fiche 11) L'intégration des LP dans les BUT et l'apparition de nombreuses heures de projets ont complexifié notre recrutement et nous trouvons peu de professionnels disponibles et adaptés aux nouveaux programmes. Nous déplorons aussi la perte d'un certain nombre de vacataires suite à la période COVID et à la décision de fermer l'IUT les samedis matin (pour des raisons énergétiques et de sécurité). Il est également compliqué de recruter des vacataires professionnels en raison du taux de rémunération jugé trop faible, en particulier sur les heures TP (23 € nets pour 1h TP) sans dédommagement des frais de transport. De plus les vacataires déplorent souvent les délais entre les interventions et le paiement. Depuis septembre 2024, l'IUT a mis en place un nouveau logiciel d'emploi du temps (ADE) couplé à un logiciel de mise en paiement des heures d'enseignement (OSE) qui automatisera leur paiement. Nous espérons avec cet outil palier le problème de délai de paiement et donc générer une attractivité supplémentaire pour nos potentiels vacataires. De plus, même si notre taux de vacataires intervenants de nos maquettes de formations reste faible, nous gardons un lien étroit avec les professionnels en organisant de plus en plus de conférences métiers animées par des entreprises. Nous essayons également d'entretenir notre réseau d' alumni pour recruter d'éventuels vacataires
- ✓ Enfin le COMP n'est toujours pas déployé au niveau de notre université. Nous travaillons avec des dialogues annuels de gestion pour définir la stratégie de l'établissement et affiner la politique d'emploi et d'offres de formation. Un plan de maintenance pluriannuel pour l'entretien et l'amélioration des bâtiments a néanmoins été mis en place depuis la dernière évaluation. Le changement récent de présidence induira peut-être un changement de pratiques dans les années à venir.

Académie : LILLE
 Université : ARTOIS
 IUT : BETHUNE

Partie 2 : État des lieux de l'environnement de l'offre de formation de l'IUT

1. L'offre de formation de l'IUT et ses objectifs de professionnalisation

Capacité à définir stratégiquement l'offre de formation de l'IUT

Notre IUT est l'une des 11 composantes de l'université d'Artois, université multidisciplinaire répartie sur 5 sites géographiques (Béthune, Lens, Douai, Liévin et Arras (services centraux)). Notre institut est implanté sur le pôle technologique de Béthune où l'on recense également la F.S.A (Faculté des Sciences Appliquées) qui dispense des formations technologiques en cursus LMD et l'E.I.A. (école d'ingénieur de l'Artois, créée en 2023) qui propose un cycle ingénieur dans la filière Génie Electrique. Il est également important de souligner que notre université est engagée dans une alliance interuniversitaire nommée A2U avec l'Université du Littoral Côte d'Opale (ULCO) et l'Université Picardie Jules Verne (UPJV).

Pour rappel, l'IUT de Béthune propose 6 BUT, 3 LP en 1 an dites « suspendues », 3 DU :

- BUT Chimie avec 3 parcours : analyse, contrôle qualité, environnement ; matériaux et produits formulés ; chimie industrielle
- BUT Génie Civil et Construction Durable avec 3 parcours Travaux Bâtiment ; Travaux publics ; Bureaux d'études conception
- BUT Génie Electrique Informatique Industrielle avec 2 parcours : électricité et maîtrise de l'énergie : automatisme et informatique industrielle
- BUT Génie Mécanique et Productique avec 2 parcours : Management de process industriel ; innovation pour l'industrie
- BUT Réseaux et Télécommunications avec 2 parcours : Cybersécurité ; Réseaux Opérateurs et Multimédia
- BUT Qualité Logistique Industrielle et Organisation avec 1 seul parcours : management de la production
- LP Qualité Hygiène Sécurité et Environnement (QHSE) Parcours analyses et prévention des risques en industrie
- LP Maintenance et technologie, systèmes pluritechniques avec deux parcours Agroéquipements et Hydraulique Industrielle.
- LP Métiers de la santé – nutrition Parcours Agroalimentaire alimentation option nutrition appliquée
- Diplôme Universitaire Tremplin
- Diplôme Universitaire de chimiste en Agro-Production (DUCAP)
- Diplôme Universitaire Secrétaire Assistant.e Médico-Social.e (DUSAMS)

L'Université d'Artois, université à taille humaine, a pour ambition historique de faire de la formation un levier de promotion sociale et de développement territorial. Cette ambition a d'autant plus de sens que nous sommes ancrés sur un territoire en évolution permanente, les Hauts de France, ayant des besoins en montée en compétences et en qualification plus prononcés et étendus. Les formations de premier cycle notamment ont pour objectif de permettre au plus grand nombre d'accéder à l'enseignement supérieur.

Dans ce contexte nos formations de BUT et LP sont donc tout à fait en adéquation avec la politique de notre université. Nous formons des étudiants majoritairement issus du territoire (près de 80% de nos étudiants en BUT1 sont issus des Hauts-de-France) dans des secteurs industriels bien ancrés ou en plein essor dans notre région. Notre IUT se situe en effet au cœur de la communauté d'agglomération de Béthune Bruay Artois Lys Romane (CABBALR) qui regroupe 100 communes et dénombre 280 000 habitants. Le tissu économique de la CABBALR est l'un des plus industrialisés de la région avec 25% de l'activité salariée concentrée dans ce secteur. La CABBALR est d'ailleurs identifiée « Territoires d'industrie » depuis 2018, un label renouvelé en 2023. Nos formations sont en cohérence avec la centaine d'industries recensée au sein de la CABBALR et œuvrant dans les domaines du numérique, de l'informatique, de la logistique ou encore de l'ingénierie spécifique.

Pour renforcer la professionnalisation de ses formations et répondre aux besoins du monde socio-économique, l'IUT de Béthune a fait le choix depuis plus de 30 ans de proposer la plupart de ses diplômes par la voie de l'alternance. 5 de nos 6 BUT sont ainsi proposés à l'apprentissage dès la première année (seul le BUT RT ne propose le régime FA qu'à partir de la seconde année) et les

Académie : LILLE
Université : ARTOIS
IUT : BETHUNE

passages de la formation classique vers la formation par apprentissage en cours de cursus sont tout à fait possibles comme en témoigne notre effectif croissant d'apprentis à l'approche de la diplomation (64% de nos étudiants de BUT3 sont apprentis en 2024/2025). Toutes nos LP sont proposées en formation par apprentissage exclusivement, exceptée la licence professionnelle nutrition appliquée pour laquelle une mixité des parcours est mise en œuvre depuis septembre 2023. Actuellement 40% de nos étudiants à l'IUT sont des apprentis.

Historiquement, en Nord-Pas de Calais, les formations par apprentissage de l'enseignement supérieur sont gérées par un CFA régional « FORMASUP » dont nous faisons d'ailleurs partie des membres fondateurs. Tous nos apprentis de BUT (exceptés ceux de chimie) et de LP (sauf ceux inscrits en QHSE) sont donc contractualisés via le CFA hors les Murs Formasup qui nous reverse quasiment l'intégralité de la prise en charge accordée par l'OPCO. C'est ce CFA qui gère également la totalité des formations proposées à l'apprentissage de l'université d'Artois. Pour le BUT chimie et la LP QHSE nous sommes liés par une autre convention avec le CFA AFI24, CFA hors les murs dit de branche. Ce CFA nous reverse un coût unique par apprenti de LP ou de BUT chimie quel que soit le parcours.

Grâce à cette culture de l'apprentissage l'IUT de Béthune a su trouver sa place dans le paysage socio-économique local et sa spécificité par rapport aux autres formations du pôle de Béthune en proposant une formation technologique professionnalisante. Il n'en reste pas moins que nos étudiants, issus majoritairement du territoire, peuvent avoir accès à une poursuite d'études au sein de la même université post BUT. A titre d'exemple les étudiants de BUT Génie Civil peuvent poursuivre en Master Génie Civil à la FSA ou encore les meilleurs étudiants de BUT Génie Electrique peuvent désormais postuler en première année de l'EIA.

Nous proposons également un diplôme universitaire de remédiation (TREMPLIN) au second semestre de la première année universitaire pour les étudiants, en échec dans leur formation, voulant consolider leurs connaissances fondamentales (mathématiques, physiques, communication, anglais, méthodologie) avant une réorientation ou un retour dans la formation d'origine.

Nous avons également construit depuis 10 ans un diplôme universitaire « sur mesure » (DUCAP) pour les employés du groupe Roquette (entreprise agroalimentaire, 2700 salariés) et nous avons mis en œuvre pendant une vingtaine d'années un diplôme universitaire à destination des centres hospitaliers, des cabinets médicaux ou des AST pour former des assistantes secrétaires médicales (DUSAMS). Ces deux dernières formations ont été construites à la demande des professionnels ce qui montre que nous nous adaptons aux besoins du territoire.

Capacité à déployer le B.U.T.

S'appuyant sur l'existence de nos 6 DUT industriels en lien avec les besoins du territoire, le choix des 6 spécialités de BUT proposées dès septembre 2021 a été naturel. Le premier travail conséquent pour l'équipe pédagogique et la direction a tout d'abord été le choix des parcours que nous allions porter. Ce choix a été discuté lors de conseils de direction sur la période 2019-2020 et voté en conseil d'IUT le 26 novembre 2020. Le nombre et la nature des parcours sélectionnés se sont basés sur les effectifs étudiants, sur les compétences ainsi que l'équipement pédagogique que nous possédions à cette époque. Ainsi, les effectifs en QLIO sont tels (une quarantaine d'étudiants par an en BUT1) que le choix a été pris de n'ouvrir qu'un seul parcours (management de la production), le plus adapté à notre savoir-faire en DUT et LP. Pour la chimie les 3 parcours choisis correspondaient aux options de seconde année de DUT et le département GEIL a choisi les deux parcours les plus en liens avec les domaines d'expertise de ses enseignants. Le choix des parcours de BUT GMP et BUT GCCD s'est fait en cohérence avec les LP préexistantes, et l'offre de formation sur le campus de Béthune (le 4^{ième} parcours du BUT GCCD dédié au bâtiment intelligent était proche d'une formation de la FSA). Enfin il est à souligner que le département RT a choisi d'ouvrir le parcours ROM en plus du parcours Cybersécurité à la demande de certains partenaires industriels notamment Orange.

Grâce au travail conséquent réalisé par les chefs de département lors des ACD, des maquettes de BUT1 ont vu le jour au printemps 2021. Des enseignants de différents départements ont également participé aux groupes de travail définissant le contenu des blocs de compétences. Des conseils de départements ont permis l'ajustement des volumes horaires en fonction du potentiel enseignant disponible et des conseils de direction réguliers (mobilisant les 6 chefs de département, les chargés de mission, le directeur d'IUT et son adjointe ainsi que le responsable administratif) ont permis d'harmoniser les maquettes et estimer la soutenabilité financière du déploiement de la première

Académie : LILLE
Université : ARTOIS
IUT : BETHUNE

année de BUT. Nous avons mis en place ce nouveau diplôme en exécutant la quasi-totalité de la maquette en septembre 2021 et un effectif de première année dans la continuité de ce que l'on observait avec le DUT.

Il nous a fallu également réfléchir au maintien de nos formations par apprentissage lors de la première année car une frilosité des entreprises à signer des contrats sur 3 ans était à craindre. Néanmoins, riche de notre expérience dans le domaine, nous avons pris ce risque et avons donc décidé de proposer 5 de nos 6 BUT par apprentissage dès la première année (à l'instar de ce que l'on faisait avec le DUT : seul le DUT RT n'était historiquement proposé qu'à partir de la deuxième année). Un travail d'information en amont auprès des entreprises partenaires et notre expérience de l'articulation DUT-LP en alternance a favorisé la transition et nous n'avons pas regretté ce choix car même si l'effectif en première année dans certains BUT semble faible (une dizaine d'étudiants) cela nous permet de fidéliser certaines entreprises et de rester attractif auprès des jeunes qui sont de plus en plus attirés par l'alternance après le baccalauréat.

Nos BUT se sont ensuite complètement déployés sur 2022-2023 puis 2023-2024 grâce à la publication des PN complets, le travail des chefs de département en ACD puis en conseil de département et toujours sous la vigilance de la direction et de l'université pour la soutenabilité financière et le respect des maquettes nationales. Un service d'aide au pilotage au sein même de l'IUT évalue particulièrement la charge globale d'enseignement générée chaque année pour nos formations (en formation classique comme en apprentissage) et permet de réaliser parfois quelques ajustements (transformation de CM en TD par exemple).

En ce qui concerne notre adaptation à l'approche par compétences (APC), quelques collègues se sont appuyés sur les dispositifs de type BQE (Bonus Qualité Enseignement) déposés pour tester et déployer par la suite dans la maquette de formation de nouvelles approches pédagogiques (chimie, RT, GEII). Nous pouvons aussi nous réjouir pendant cette période de l'obtention d'un BQeR (Bonus Qualité enseignement en Réseau) en collaboration avec les universités de l'Alliance A2U. Dans le cadre de l'appel sur l'innovation pédagogique et sur la réussite des étudiants, lancé en commun entre l'Université de Picardie Jules Verne, l'Université du Littoral Côte d'Opale et l'Université d'Artois (BQeR), 2 enseignants de l'IUT du Littoral Côte d'Opale et de l'IUT de Béthune (Dep. GEII) ont obtenu un financement pour un projet intitulé "Industrie du Futur 4.0". L'objectif de ce projet, débuté au cours de l'année universitaire 2021-2022, était d'initier les étudiants du BUT GEII à la robotique industrielle, aux systèmes collaboratifs et aux usines connectées. Cette formation aux nouvelles technologies de l'industrie s'est faite par une approche par compétences en développant des SAE autour de la robotique, l'automatisme et la programmation. Dans le cadre de ce projet, chaque partenaire a acheté un robot collaboratif de la marque Universal Robot (robot UR3) équipé de préhenseurs intelligents et d'une caméra pour un montant de 20k€, la moitié étant financé par le BQeR.

Le déploiement du portfolio a également fait l'objet de plusieurs discussions et nous avons eu l'appui sur la période 2019-2023 d'un ingénieur d'études contractuel recruté sur fonds propres pour le développement des technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement. Ce dernier a pu notamment faire l'analyse des outils disponibles notamment Mahara et Karuta et faire des présentations des outils lors de certains conseils de direction. Des réunions avec les directeurs d'études ont permis de mettre en commun des bonnes pratiques pour l'évaluation de ce portfolio (partage d'une grille d'évaluation par exemple). Toutefois, nous n'avons pas aujourd'hui d'outil portfolio généralisé : certains départements utilisent Moodle, Mahara ou Wix.

Enfin la dernière étape clé dans ce processus de déploiement du BUT a été une réflexion sur le devenir de nos LP. Avant l'arrivée du nouveau diplôme des IUT nous recensons 13 LP. Ce point a évidemment nécessité une concertation avec les chefs de département, les responsables de licences professionnelles et a été voté en conseil d'IUT en 2022. Il nous est apparu assez logique d'intégrer 10 d'entre elles dans nos BUT au vu des programmes pédagogiques. Pour les 3 dernières en revanche, l'enseignement réalisé nous a semblé trop spécifique et nous avons opté pour le maintien en LP dites « suspendues ». Il est rappelé que désormais toutes nos LP en 1 an maintenues sont proposées par apprentissage et s'auto-financent pour la plupart à 100%.

Académie : LILLE
Université : ARTOIS
IUT : BETHUNE

L'occupation des locaux, lorsque tous les étudiants de BUT et de LP (classiques et apprentis) sont présents, est parfois problématique mais une bonne entente entre les directeurs des études permet de mutualiser les espaces d'enseignements pour un fonctionnement optimal.

Capacité à impulser des collaborations inter-départements :

Un conseil de direction composé du directeur, du responsable administratif et financier, des chefs de départements ainsi que des 5 chargés de mission nommés par le conseil d'IUT (formation continue / communication / recherche développement transfert technologique (RDTT) / relations internationales / TICE) se réunit une à deux fois par mois pour aborder les points d'actualité et les sujets récurrents et fondamentaux à traiter (campagne d'emploi, budget, maquettes pédagogiques, calendrier, dossiers d'évaluation...). A cette occasion des projets ou actions communes inter-départements sont évoqués et relayés ensuite en conseil de département.

D'un point de vue pédagogique des conférences transversales initiées notamment par notre référent éco-délégué (enseignant-chercheur du Génie Civil) ou notre chargé de mission RDTT peuvent être mises en place comme la conférence annuelle relative à la protection des données animée par la DGSI. Des projets collaboratifs transversaux initiés par nos partenaires ont pu également être proposés par l'intermédiaire de notre chargé de mission RDTT à l'image du projet de rénovation du moulin à eau de Camblain-Châtelain (commune du Pas de Calais) mis en œuvre par les étudiants et enseignants des départements GC, GEII et GMP depuis 2021 afin de proposer à la commune des installations pour la production hydroélectrique, photovoltaïque, et des aménagements extérieurs favorisant l'accueil du public.

Le chargé de mission Formation Continue évoque également les sollicitations qu'il peut avoir par des entreprises ou le rectorat pour des actions ponctuelles de formation sur des thèmes spécifiques mais qui ne sont pas nécessairement réduits à une seule discipline. Il fait le lien avec le service FCU (formation continue universitaire) pour les demandes de VAE ou de VAP.

La chargée de mission relations internationales évoque régulièrement les différentes possibilités de mobilité entrante et sortante des étudiants et des enseignants, coordonne l'accueil d'étudiants étrangers notamment dans le cadre de l'ADIUT pour l'ensemble de l'IUT.

Le chargé de mission communication met en œuvre nos différentes manifestations internes ou interventions extérieures pour l'ensemble de l'IUT (forum lycée, participation aux salons de l'étudiant ou de l'industrie, fête de la science, job dating...).

Le chargé de mission TICE fait part des avancées en matière de réseau et d'informatique. Il coordonne le PIX et c'est avec son aide précieuse que nous avons déployé l'outil de portfolio MAHARA pour deux départements. Grâce à lui, nous avons également mis en place le contrat pédagogique dématérialisé en 2024/2025 pour 4 départements et récemment il a supervisé, techniquement et avec l'appui du service communication, la refonte de notre site internet. C'est également grâce à son intermédiaire que notre université a signé une convention avec l'UNIT, une université numérique thématique, avec laquelle nous collaborons pour créer du contenu d'enseignement en ligne ou expérimenter des pratiques pédagogiques innovantes (expérimentation réalité virtuelle en 2023, robot social en 2025).

Depuis 2023, l'IUT est également acteur d'une fiche action dans le projet AMI-CMA Electromob. A ce titre des réunions régulières entre les enseignants impliqués dans ce projet (des départements Chimie, GEII et GMP) sont organisées pour optimiser l'utilisation de la subvention et faire des bilans qualitatifs et quantitatifs du projet. A terme, une ligne de production automatisée devrait être acquise grâce à cet AMI ce qui devrait permettre une mutualisation de cet équipement pour plusieurs types d'enseignement (mécanique, robotique, informatique, qualité et logistique). Cet AMI permet également d'élargir la collaboration inter-départements à d'autres IUT de la région car nous émergeons dans la même fiche action que l'IUT de Lille, du littoral (ULCO) et de Valenciennes (UPHF). Des groupes de travail par thématique (électrochimie, électronique de puissance, mécanique) ont donc été mis en place dans les différents IUT afin de mettre en commun les idées et les bonnes pratiques pédagogiques relatives à un enseignement cohérent par rapport aux besoins des gigafactories.

Académie : LILLE
Université : ARTOIS
IUT : BETHUNE

Pour dynamiser nos formations et favoriser l'interdisciplinarité, nos étudiants participent également à des challenges nationaux comme celui organisé par le fabricant de robots industriels et de CNC FANUC (GMP et GEII) ou encore le concours « Les Génies de la Construction » organisé par la Fédération Nationale des Travaux Publics (GCCD, 2025). Dans le même esprit, le département QLIO participe depuis de nombreuses années aux « 24h QLIO » challenge annuel réunissant différents départements QLIO (50 étudiants issus de 13 départements lors de la dernière édition) autour d'un projet de création d'entreprises. Enfin un challenge étudiant régional en 2021/2022 a permis à des étudiants de QLIO et de Chimie de travailler sur la problématique de l'économie circulaire des plastiques. Ces projets ont donné lieu à une présentation à l'hôtel de région en mars 2022 (4 binômes de chimie + 2 binômes QLIO).

Toujours d'un point de vue pédagogique, la mutualisation des enseignants entre les départements permet d'accroître les collaborations et les contacts entre les étudiants de différentes spécialités de BUT. Ainsi depuis 2024 des séances de cinéma en anglais sont proposées aux étudiants pendant leurs heures d'enseignement (grâce à un partenariat avec le cinéma de Béthune) ce qui débouche sur une réflexion commune et multidisciplinaire. Un enseignant de communication et formation générale a coordonné également durant cette période la certification Voltaire dans plusieurs départements. Par ailleurs, les mutualisations d'enseignants et des locaux entre composantes sont courantes (notamment avec la FSA et l'EIA sur le campus de Béthune) dans un souci d'utilisation optimale des compétences et des matériels (exemple : salle de fabrication de circuits imprimés en GEII).

Sur le plan de la vie associative étudiante, les collaborations inter-départements sont multiples. Certes, chaque département possède son BDE mais depuis trois ans des rencontres inter-BDE élargies à d'autres associations du campus Béthunois (Cyclo Campus, BDE FSA, Music-Artois, Ecolab) ont été mises en place et animées par notre référente vie étudiante (personnel administratif). Cette dernière organise régulièrement (1 fois tous les deux mois environ) des réunions pour recenser les projets des étudiants et les accompagner dans leur demande de subvention (IUT, FSDIE). Elle communique sur les possibilités de financement par les fonds CVEC, monte certains dossiers portés par l'IUT et arbitre, avec la direction et les étudiants, les projets déposés. Elle peut être aussi le relai pour les projets liés au développement durable et la transition écologique portés par les étudiants en appui de notre référent éco-délégué. Ainsi dans la dernière période évaluée, des ateliers de théâtre d'improvisation inter-département ont été mis en place. Un spectacle d'improvisation théâtrale a été proposé aux étudiants au théâtre municipal Le Poche de Béthune né d'un partenariat avec la ville permettant également à l'association étudiante Music Artois de s'y produire une fois par an. Pour la 2^{ème} année, nous proposons aussi un spectacle gratuit (one man show) au théâtre de Béthune dans le cadre de ce même partenariat.

Une autre collaboration avec le cinéma de Béthune pour des séances de films culte a vu le jour et perdure pour la 3^{ème} année universitaire, et plus récemment des ateliers dessins ont été mis en place. Depuis 2023, une fête de la musique « intra-muros » est organisée par plusieurs associations étudiantes de l'IUT. Elle a pris une autre dimension en 2024 devenant une fête de la musique éco-responsable en associant un village de développement durable (Green Tunes) dont la 2^{ème} édition est prévue cette année.

En 2023, est né également un partenariat inédit en France entre la Banque alimentaire du Pas-de-Calais, l'IUT et les BDE permettant une distribution solidaire mensuelle pour les étudiants en situation de précarité. Ces distributions solidaires sont complétées depuis 2024 par des bons d'achat d'une valeur de 10€ vendus à 1€ aux étudiants grâce à des financements FSDIE puis CVEC et un partenariat avec la ferme Meurillon située à proximité de l'IUT. Avec le même objectif (apprendre à bien consommer à moindre coût), un cours nutritionnel est proposé aux étudiants depuis l'année dernière (1h de théorie et 1h de pratique) animé par l'association PREV'ART et nos étudiants de LP Nutrition appliquée.

Un club « jeux de société » a vu le jour cette année proposant un rendez-vous hebdomadaire ainsi qu'un cours de Bachata mensuel animé par un étudiant volontaire. Un après-midi rétro-gaming est proposé aux étudiants depuis 3 ans.

Des journées de prévention, de dépistage et de bien-être sont également mises en place sur site par le SSE de l'université (5 par an) ainsi que 2 collectes de don du sang par an.

Enfin à l'image de la journée d'intégration, commune à tous les départements en début de cursus de BUT, l'IUT organise une cérémonie de remise des diplômes qui marque, pour nos étudiants lauréats

Académie : LILLE
Université : ARTOIS
IUT : BETHUNE

de BUT ou de LP, la fin de la formation dans notre établissement et qui reste un moment de convivialité inter-départements.

Capacité à s'adosser à la recherche :

Notre IUT possède une part non négligeable d'enseignants-chercheurs (EC) (en 2023/2024 61% d'EC sur les enseignants titulaires + 7 ATER). Ces derniers pratiquent une activité de recherche dans les laboratoires majoritairement affiliés à l'université d'Artois : l'UTA (Unité de Transformation des Agroressources) et l'UCCS (Unité de Catalyse et de Chimie du Solide) pour les EC de chimie, le LGCgE (Laboratoire de Génie Civil et géo-Environnement) pour les EC de Génie Civil et Génie Mécanique, le LSEE (Laboratoire Systèmes Electrotechniques et Environnement) et le LGI2A (Laboratoire de Génie Informatique et d'Automatique de l'Artois) pour les EC en GEII, RT et QLIO. L'IUT héberge notamment le laboratoire UTA ainsi que deux équipes de recherche du LGCgE. Certains doctorants, assistant-ingénieurs ou ingénieurs d'études dispensent également des enseignements dans le cadre de vacations ou de contrats doctoraux. Nous avons également la chance de compter parmi notre équipe pédagogique 3 PAST ou MAST (chimie, génie civil et génie mécanique) qui apportent par leur expérience en milieu professionnel, une approche pédagogique différente et souvent basée sur de la recherche appliquée.

Ces enseignants-chercheurs mettent donc à profit leurs compétences méthodologiques dans leurs enseignements notamment lors des SAE où ils encadrent des travaux en semi-autonomie d'étudiants : des conseils sur l'esprit critique et l'éthique sont par exemple véhiculés par ce biais aux étudiants. Par ailleurs des visites de laboratoire de l'université sont organisées parfois systématiquement pour certaines promotions et les étudiants de BUT peuvent également effectuer leur stage dans des laboratoires de recherche en France ou à l'étranger, ce qui parfois insufflé une appétence pour le métier de chercheur et incite nos étudiants à poursuivre en master puis en doctorat. Des enseignements pratiques s'effectuent également dans des laboratoires de recherche ou sur des équipements mutualisés encadrés par des enseignants-chercheurs ou des ingénieurs. Par exemple, les enseignements sur des techniques analytiques spécifiques de BUT3 Chimie ont lieu dans les laboratoires de l'Artois (UTA, UCCS ou le laboratoire de la barrière hémato-encéphalique LBHE). Certains enseignements (ressources ou SAE) s'appuient sur de la recherche documentaire, de la veille technologique. Des webinaires sur les normes AFNOR sont d'ailleurs proposés aux enseignants qui souhaitent se former sur le sujet (via l'université ou l'ADIUT). Par ailleurs lors de la rentrée de BUT 1, les étudiants visitent la bibliothèque universitaire et une présentation est faite sur l'outil de recherche documentaire Cobaz. De plus les étudiants sont informés de l'existence sur Moodle d'un logiciel antiplagiat (Compilatio) qui permet à l'enseignant de contrôler les copies éventuelles entre étudiants.

L'IUT est également membre actif dans la commission RTI de l'ADIUT par l'intermédiaire de notre chargé de mission RDIT. Ce dernier relaye les informations de la commission et incite notamment à participer au CNRIUT. Il propose également via son réseau des ateliers, conférences ou journées thématiques dont voici quelques exemples : l'atelier Plastium «Economie d'énergie-énergies renouvelables » ou la journée thématique Colorants et Pigments Naturels (2021), des conférences sur le thème « Vivons en Forme; le bon comportement alimentaire » (2022 et 2023), la matinée d'échanges dans le cadre de la journée mondiale du recyclage (2023), un atelier « Couleurs Végétales » (2024) la conférence « Formulation » organisée par l'AFTPVA (Association Française des Techniciens des Peintures, Vernis, encres, colles et Adhésifs, 2025).

Par ailleurs comme décrit dans le paragraphe précédent les projets interdépartements réalisés à la demande de nos partenaires comme celui du Moulin de Camblain Châtelain ou plus récemment du projet d'études d'évolution des bâtiments du Lycée Saint Dominique de Béthune impliquent une démarche intellectuelle qui s'apparente à un travail de recherche et pour lequel l'appui des enseignants chercheurs est indispensable. Autre exemple, nous pouvons évoquer le projet entre le département GEII et l'association OrnithoNature qui a débuté en 2019. Le but a été dans un premier temps de concevoir et réaliser un système électronique pour émettre des chants d'hirondelles afin de les attirer vers une cabane en bois équipée de nichoirs dans l'optique de faciliter leur reproduction et de pallier la disparition de leurs sites de nidification. Les étudiants de GEII ont réalisé un système automatique alimenté par panneau photovoltaïque et ont participé à l'installation d'un premier exemplaire sur la commune de Liévin. Cette action innovante et finalisée a été publiée lors

Académie : LILLE
Université : ARTOIS
IUT : BETHUNE

d'un congrès CETSIS en 2020. En 2022/2023 le projet s'est poursuivi pour instrumenter des nids d'hirondelles avec différents capteurs. Les données collectées devaient permettre d'étudier leur reproduction, de comprendre les besoins en nourriture et de trouver les bonnes conditions pour leur reproduction. En 2023/2024 des étudiants du GEII ont été chargés de concevoir et réaliser un avant-projet avec construction d'une maquette au laboratoire équipée de deux nids artificiels.

Capacité à favoriser l'internationalisation :

Malgré une période marquée par la crise sanitaire et grâce à la mise en place du Bachelor Universitaire de Technologie aligné sur les standards de diplômes européens, notre IUT s'efforce de s'ouvrir plus largement à l'international.

Tout d'abord en proposant des semaines dédiées à la culture anglo-saxonne. Grâce à l'obtention de Bonus Qualité Enseignement délivré par notre université, le département QLIO a par exemple développé des modules d'enseignement de spécialité en langue anglaise et proposé des ateliers ludiques comme des jeux en anglais ou encore des sorties spécifiques au cinéma pour visionner et débattre de films engagés projetés en VO. Ainsi 2 semaines internationales ont été organisées en BUT QLIO en novembre 2023 et 2024.

Depuis l'année universitaire 2022-2023 nous avons accru notablement notre mobilité entrante et sortante notamment grâce à la mise en place de programme intensif hybride (PIH ou BIP). Ces programmes financés par Erasmus nous ont permis d'accueillir des étudiants d'universités européennes lors d'une semaine thématique dans plusieurs départements. En contrepartie, et sur la même période, nos étudiants de BUT ont pu s'expatrier pour travailler sur un projet similaire dans une université étrangère. Ainsi en mars 2023 le premier PIH sur le thème de la chimie verte a vu le jour au sein du département chimie (16 mobilités entrantes de 2 nationalités + 25 BUT2 locaux) et s'est pérennisé sur les années universitaires 2023-2024 (24 mobilités entrantes de 3 nationalités + 32 BUT2 locaux). Il s'étend même d'année en année car en mars 2025 nous accueillerons 28 étudiants provenant de Belgique, d'Allemagne, des Pays Bas, de Lituanie et d'Italie (+ 28 BUT2 locaux). En 2023-2024 deux autres PIH ont également été organisés à l'IUT : un sur le thème « Health and Food » impliquant notamment la formation de LP Nutrition appliquée (15 mobilités entrantes de 4 nationalités + 15 locaux) et un autre PIH organisé par le département GEII sur le thème de l'électromobilité (24 mobilités entrantes de 3 nationalités + 10 locaux). En échange, en mars 2023 puis en mars 2024, environ 23 étudiants de BUT Chimie ont participé à des PIH en Belgique, en Allemagne et au Pays Bas et la dynamique s'est étendue puisqu'en novembre 2024, une quinzaine d'étudiants de BUT QLIO ont également eu la chance de pouvoir participer à un PIH à Timisoara en Roumanie. Ce même département organise sur un modèle similaire une semaine internationale en mars 2025 et nous dénombrons 9 mobilités sortantes d'étudiants du département GEII pour participer au PIH dédié à l'électromobilité à Craiova en Roumanie.

Notre chargée de mission Relations Internationales accompagne avec l'appui du service des relations internationales de l'université les mobilités sortantes de nos étudiants notamment pour la réalisation de stages dans des laboratoires d'universités partenaires. Des réunions de présentation des destinations possibles ainsi que des dispositifs d'aides financières potentiels sont organisées pour informer les étudiants motivés par une expérience à l'internationale. La majorité de nos mobilités sortantes actuelles se font pendant les périodes de stages de BUT sur une durée de 2 à 4 mois. (Financement : Bourses Erasmus, AML, Ledoux, autre...). Ainsi, en 2022/2023 et 2023/2024 nous avons eu respectivement 15 et 14 mobilités sortantes de 2 à 4 mois en Europe ou au Japon dans le cadre de stage.

Pour encourager la mobilité sortante de nos étudiantes, peu nombreuses dans nos filières industrielles, nous avons également développé un partenariat avec l'association Soroptimist de Béthune dont l'objectif est de promouvoir les carrières des femmes dans des secteurs réputés masculins. Ainsi depuis 2022, 4 étudiantes ont été lauréates d'une bourse allant jusqu'à 1000 euros pour réaliser leur stage à l'étranger (Italie et Japon).

Concernant nos mobilités étudiantes entrantes, elles sont encore peu nombreuses. Nous accueillons des étudiants étrangers par l'intermédiaire de l'ADIUT (5 en 2022/2023, 5 en 2023/2024, 12 en 2024/2025), du programme SFERE (1 en QLIO) ou encore en ouvrant nos formations aux étudiants étrangers francophones par l'intermédiaire d'Etudes en France. Nous accueillons ponctuellement également des étudiants Japonais (2 en 2022/2023, 10 en 2023/2024, 7 en 2024/2025), qui sont

Académie : LILLE
Université : ARTOIS
IUT : BETHUNE

d'avantage intégrés dans des équipes ou laboratoires de recherche plutôt que dans nos enseignements. Notre limite s'explique par le fait que nous proposons peu d'enseignement en langue anglaise. C'est un point sur lequel nous devons progresser. Néanmoins, grâce aux PIH nous accueillons sur de courtes périodes (1 semaine) des étudiants étrangers (63 en 2023/2024, 43 en 2024/2025).

Les échanges d'enseignants avec nos partenaires nous permettent d'introduire et développer les enseignements en anglais au sein de nos formations incitant le perfectionnement de nos enseignants locaux. Lors de cette dernière période nous avons également dénombré quelques mobilités enseignantes financées par le programme Erasmus Teaching (en 2022/2023 : 7 sortantes et 13 entrantes, en 2023/2024 : 8 sortantes et 22 entrantes). En outre l'IUT finance quelques déplacements supplémentaires pour rendre visite aux stagiaires et/ou entretenir de bonnes relations avec nos partenaires (exemple : financement d'un voyage au Japon en 2024 pour assister aux soutenances).

Lors de cette période, la certification TOEIC a pris de l'ampleur : environ 300 étudiants ont passé la certification entre 2021 et 2023. L'IUT est habilité pour le passage de cette certification dans nos locaux. Certaines LP ont intégré le TOEIC dans leur maquette de formation (LP Nutrition appliquée et LP QHSE sans obligation de résultat pour la délivrance du diplôme) et financent donc son coût. Pour les autres étudiants le passage du TOEIC est possible sur la base du volontariat et financé à 50% par l'IUT. Rappelons également que les étudiants qui le souhaitent peuvent également passer le CLES (Certificat de compétences en Langues de l'Enseignement Supérieur) dans plusieurs langues étrangères (anglais, italien, espagnol) et peuvent bénéficier dans ce cadre d'un programme de formation dispensé par la maison des langues de l'université.

Dans cette démarche d'internationalisation il paraît important de mentionner également que notre site internet est actuellement intégralement traduit en langue anglaise. Enfin nous avons un partenariat avec la Maison de l'Europe association Béthunoise qui propose des cours de langues ou des cafés internationaux et un de nos enseignants participe au e-learning Africa.

2. Le recrutement, la formation et la réussite des étudiants

Capacité à piloter une politique de recrutement

Nos capacités d'accueil de BUT en formation classique sont les mêmes que celles définies pour le DUT par le rectorat en 2018 et n'ont pas été modifiées depuis. Les places réservées aux bacheliers technologiques sont discutées chaque année avec la DRAIO (Délégation de Région Académique à l'Information et à l'Orientation) et leur nombre est, pour 5 de nos spécialités de BUT, supérieur ou égal à 50% de la capacité d'accueil afin de tendre vers le quota de bacheliers technologiques fixé par l'arrêté de 2019. La chimie est dérogatoire et le nombre de places proposées est fixé autour de 40% depuis 3 ans.

Nos effectifs sur les 3 dernières années (*annexe fiche 6a*) restent globalement stables (environ 80% de nos capacités d'accueil sont atteintes) même si on observe depuis deux ans une diminution du nombre d'étudiants en BUT 1 formation classique. On constate quelques disparités entre les années et les spécialités de BUT (par exemple les effectifs de Chimie et QLIO sont en baisse en 2024/2025). Le recrutement en formation par apprentissage fluctue légèrement en fonction du nombre de contrats proposés, mais avec l'arrivée du BUT et l'apparition de l'aide à l'embauche d'apprentis pour les entreprises, nous avons constaté une augmentation significative du nombre de contrats.

La sélection des candidats de BUT1 se fait évidemment majoritairement via Parcoursup et nos critères de choix apparaissent clairement dans les rapports publics. Chaque département établit un classement des candidats basé sur différents critères (résultats académiques, participation aux cordées, implication dans la vie associative, appréciations, motivations...) pour chaque type de baccalauréat (technologique ou autres). Puis une commission d'admission se réunit généralement en mai pour examiner le processus de sélection de chaque département et vérifier que les critères de sélection annoncés ont été respectés.

Le recrutement des étudiants postulant en LP ou en BUT2/BUT3 se fait via la plateforme e-candidat, toujours sur la base du dossier scolaire mais également sur le parcours et le projet professionnel de l'étudiant. Depuis la mise en place du BUT nous avons eu peu de candidatures de BTS pour une

Académie : LILLE
Université : ARTOIS
IUT : BETHUNE

entrée en seconde ou troisième année de BUT et majoritairement ceux qui l'ont fait ont été intégrés en BUT2 (*fiche 6b et 6c : 10 à 20 étudiants admis par an en BUT 2, moins de 5 admis en BUT3*).

Nous ouvrons aussi la plupart de nos BUT aux étudiants internationaux via le réseau Etudes en France et chaque année une trentaine de places est proposée, tous BUT confondus.

Enfin pour le recrutement des alternants en particulier les apprentis, le recrutement se fait davantage au fil de l'eau. Les responsables de formation par apprentissage sélectionnent les dossiers sur la même base que pour la formation classique (dossier scolaire, appréciation) et accompagnent les bacheliers retenus pour la recherche de contrat (mise en relation avec les entreprises, conseil pour le CV et la lettre de motivation...). Un job dating est également organisé en avril ou en mai chaque année à l'échelle de l'IUT où nous accueillons plus de 50 entreprises ou collectivités.

Pour promouvoir nos filières et assurer notre recrutement, l'IUT s'appuie tout d'abord sur son service communication. Un personnel administratif à 100% y est affecté ainsi qu'un enseignant chargé de mission. En 2022 nous avons également eu la chance de pouvoir recruter une contractuelle pour une durée de deux ans sur des fonds attribués par le rectorat (DSG avec notre université) pour accompagner la réforme du BUT et en particulier promouvoir ce diplôme auprès des bacheliers technologiques. Cette contractuelle officiait dans les deux IUT de l'Artois donc participait à 50% aux actions de communication de notre IUT mais a été un véritable soutien pour notamment le déploiement du dispositif « cordées de la réussite » et le suivi de cohorte.

Pour sa communication externe, l'IUT a évidemment sa place sur le site de l'université et dans son offre de formation mais il possède également son propre site internet (rénové en 2025) qui présente les formations, les activités de recherche, nos actualités en matière d'actions culturelles ou d'échanges internationaux. Les logos des entreprises avec lesquelles nous avons signé un partenariat (cf. paragraphe suivant) apparaissent également sur ce site.

Le service communication, les enseignants et les étudiants participent activement aux salons et forums d'orientation (une trentaine par an). Des présentations spécifiques de certains BUT peuvent également être proposées devant des lycéens ciblés (STI2D, STL et STMG). Nous proposons aussi une vingtaine de dates chaque année pour des demi-journées d'immersion (mercredi après-midi) pendant lesquelles les lycéens sont accueillis dans nos enseignements (généralement des travaux pratiques).

Depuis 2021 notre IUT est tête de cordées (Objectif BUT) pour davantage étoffer et coordonner nos partenariats avec des collèges et des lycées du territoire. En 2023-2024, 14 établissements (7 collèges et 7 lycées) ont ainsi été encordés à notre IUT. Ce dispositif a permis d'organiser des visites privilégiées de nos installations, des ateliers thématiques, des échanges entre élèves et étudiants, des journées immersives ainsi que des visites culturelles. Cette action est néanmoins extrêmement chronophage. Dans le même esprit certains de nos enseignants participent à des actions spécifiques menées par le rectorat comme le défi Mécavive ou encore « Courses en cours ».

L'IUT organise bien entendu sa journée portes ouvertes (JPO) chaque année qui accueille environ 500 visiteurs. Par ailleurs nous menons des opérations ponctuelles de communication comme en 2022, le village de la chimie en lien avec France Chimie Nord Pas de Calais qui a accueilli 800 collégiens, lycéens et enseignants, ou encore le forum « Métiers des Travaux Publics » organisés par le CMQ Travaux Publics en 2022 ou l'agglomération en 2023. En collaboration avec notre communauté d'agglomération nous participons depuis de nombreuses années à la fête de la science qui se déroule première quinzaine d'octobre. A cette occasion des ateliers thématiques démonstratifs sont mis en place pour faire découvrir nos filières de formation et les métiers qui leurs sont associés aux collégiens et lycéens du territoire.

Enfin nous sommes en lien avec la DRAIO de Lille pour former à l'orientation les professeurs principaux, les psychologues de l'éducation nationale (PsyEN) et les référents pour l'insertion professionnelle et la relation école entreprise (RIPREE) de notre bassin dans le cadre du plan d'action académique de formation. Ces dernières années, des webinaires et des journées en présentiel sur site IUT (action commune à l'IUT de Lens) se sont notamment organisées pour présenter la réforme du BUT.

Académie : LILLE
Université : ARTOIS
IUT : BETHUNE

Capacité à accompagner les étudiants et à favoriser leur réussite pendant et à l'issue de la formation

La réussite des étudiants en particulier depuis la mise en place du BUT est au cœur de nos préoccupations. Celle-ci est systématiquement analysée par typologie de baccalauréat lors de jurys annuels et nous veillons à accompagner du mieux possible chaque étudiant car c'est la force des IUT d'être proche de son public. Même si la mise en place du BUT est récente, des statistiques ont été faites sur les trois dernières années et figurent dans le document annexe (fiches 7). Le taux de passage des étudiants de première année est satisfaisant (environ 76% voire plus) et les taux augmentent au fur et à mesure du cursus (90% en BUT2 et quasiment 100% de réussite en BUT3 et en LP). Soulignons que les taux de réussite sont plus importants pour les étudiants inscrits sous le régime de l'apprentissage certainement grâce à l'effectif réduit des groupes d'apprentis qui favorise l'apprentissage et l'évaluation par l'entreprise dont le poids n'est pas négligeable et qui en général, augmente les moyennes de blocs de compétences.

Une attention particulière est portée à l'accueil d'étudiants en situation de handicap ou de sportifs de haut-niveau. Une référente à l'échelle de l'université permet de faire le lien entre un jeune nécessitant un aménagement particulier et les services dédiés. Nous mettons en particulier en place des tiers temps pour les épreuves, la mise à disposition de preneurs de notes ou d'équipements spécifiques (ordinateur par exemple). Sur le plan santé et social, la présence d'une infirmière à temps complet sur le campus de Béthune est un vrai atout. Cette dernière fait le lien avec une assistante sociale du CROUS, un psychologue ou des partenaires de santé lorsque la situation d'un étudiant requiert un accompagnement particulier. Elle participe également à nos jurys semestriels.

Depuis 2020 un dispositif d'accompagnement spécifique dit « étudiants fragiles » a été mis en place. Il s'appuie sur une dotation financière émanant de la loi ORE visant à offrir aux étudiants en difficulté des aménagements spécifiques (tutorat, soutien, certification complémentaire, ateliers méthodologiques...). Ainsi chaque année, 80 étudiants environ bénéficient de tutorat étudiant et enseignant et parfois d'ateliers méthodologiques. Ce dispositif est davantage proposé aux bacheliers technologiques et nous espérons qu'il facilite l'adaptation au rythme de l'IUT. Le bilan quantitatif de ce dispositif est fait chaque année : pour l'instant nous calculons les taux de passage en BUT2 mais en fonction des années ce taux est variable (entre 55 et 67%) et reste souvent en dessous du taux de passage de la promotion (environ 76%). Mais il ne faut pas perdre de vue que les étudiants ciblés sont en difficulté et nous n'avons donc aucun moyen de connaître leur réussite sans tutorat. Soulignons toutefois que plus de 10% de ces étudiants « fragiles » accèdent au doublement. Un bilan qualitatif a été fait en 2024 en interrogeant individuellement les étudiants concernés. Il est ressorti de cette enquête un besoin de soutien dans les matières scientifiques ou fondamentales de spécialité, ce que nous avons mis en place cette année 2024/2025.

Malgré toutes ces attentions particulières nous constatons tout de même une proportion d'abandon ou de démission non négligeable en BUT1 (fiche 6b : 10 à 20% en fonction des années et des spécialités), parfois très tôt dans l'année universitaire (mauvais choix de filière, réorientation en BTS ou formation paramédicale), parfois au cours du second semestre, par démotivation et manque de résultat. Pour pallier ces problèmes de mauvaises orientations ou de lacunes, nous poursuivons le dispositif d'aide à la réussite nommé « DU Tremplin » qui accueille les étudiants en difficultés à l'issue du 1^{er} semestre, pour un semestre de remédiation. L'objectif est de faire acquérir à ces jeunes les bases de formation scientifique et générale qui leur manquent. Ils peuvent ensuite réintégrer une 1^{ère} année. Ce dispositif est financé par le Conseil Régional et n'est accessible que sous certaines conditions. En moyenne nous accueillons une douzaine d'étudiants par an pour ce semestre et le taux d'obtention de ce DU est de l'ordre de 50 à 65%.

Un levier pour favoriser la réussite de l'étudiant est également selon nous l'accroissement de sa motivation pour nos enseignements et cela passe de ce fait par des approches pédagogiques plus innovantes. Grâce au CEntre de Transformations et d'Innovations Pédagogiques (CETIP) de l'université et notamment les projets BQE, certains enseignants n'ont pas hésité durant cette dernière période à moderniser leur façon d'enseigner (label innovation pédagogique et BQE en Chimie, QLIO, GEII et RT sur la dernière période). L'obtention du BQeR déjà évoqué a permis également de mettre en place en GEII un projet inter-universitaire afin de faire travailler des étudiants des deux

Académie : LILLE
 Université : ARTOIS
 IUT : BETHUNE

universités sur des sujets communs et ludiques pour dynamiser les enseignements et augmenter la motivation pour les études.

La réussite de l'étudiant passe également par son bien-être et durant cette dernière période marquée de surcroît par la crise sanitaire, nous avons redoubler d'efforts sur le sujet. Nous attachons tout d'abord une attention particulière à l'intégration de l'étudiant au sein de l'IUT par différentes actions : par exemple via l'organisation d'une journée d'intégration en lien avec le service Cap Avenir de l'université au cours de laquelle les étudiants de BUT1 découvrent les infrastructures du campus (BU, RU, bibliothèque, salle de sports) à travers une « murder party » animée par des comédiens. Le même jour, les différents services de l'université (SUAPS, Service vie étudiante, BDE...) sont représentés pour que l'étudiant se sente accompagné.

Les activités sportives proposées par le SUAPS sur le campus Béthunois sont gratuites, nombreuses et variées (musculature, sports collectifs, natation, judo, self-défense...) et peuvent permettre à l'étudiant, en plus d'améliorer son intégration sociale, de bénéficier d'un bonus appliqué à ses résultats de BUT ou de LP. De surcroît, des tournois sportifs sont organisés par les BDE depuis 3 ans (1^{ère} Color Run en projet cette année).

Le service de la vie étudiante de l'université propose ponctuellement des journées « bien-être » et le service vie culturelle de l'université a mis en place en 2024 des siestes sonores.

Et comme nous l'avons déjà mentionné, une distribution solidaire et un partenariat avec une ferme voisine complètent l'aide matérielle que l'on peut proposer aux étudiants dans le besoin. Depuis peu et grâce notamment à la contribution des étudiants de licence professionnelle Nutrition Appliquée, des ateliers nutritionnels sont proposés à tous les étudiants de l'IUT qui le souhaitent.

Enfin pour favoriser la réussite de nos étudiants nous cherchons à les aider à finaliser leur projet professionnel et à les armer au mieux pour une intégration la plus aisée possible dans le monde du travail. Les enseignements de PPP contribuent évidemment à l'enrichissement de leur culture du monde professionnel mais au-delà des enseignements prévus dans la maquette, les départements de l'IUT organisent des manifestations annexes : simulation d'entretien d'embauche, journée professionnelle thématique, forum de poursuite d'études, rencontre avec les anciens, job dating et diffusion des offres d'emploi.

Capacité à suivre les trajectoires des diplômés et à les associer à la vie de l'IUT

Plusieurs dispositifs sont mis en place pour suivre le devenir des anciens étudiants :

- **Enquêtes** : à l'échelle de l'université, des enquêtes sont régulièrement menées auprès des anciens étudiants, comme l'enquête "devenir des LP" conduite par l'Observatoire de la Vie Etudiante ». Ces enquêtes, dont le taux de retour est généralement bon (>75%), permettent de recueillir des informations sur la situation professionnelle, le niveau de satisfaction par rapport à la formation, etc. A l'échelle de l'IUT nous réalisons grâce aux questionnaires administratifs de nos départements, l'enquête Sphinx « Devenir des diplômés de DUT ». Durant cette dernière période nous avons progressé sur le taux de réponse grâce notamment à des relances téléphoniques opérées par des étudiants contractuels les soirs de semaine (62,5 % de taux de retour pour les DUT 2020).

A l'échelle de l'IUT, nous avons réalisé durant la dernière période des enquêtes sur le devenir de nos étudiants de LP à court terme (moins de 6 mois après la diplomation) par l'intermédiaire de notre service qualité. Une enquête sur le devenir des premiers diplômés de BUT a également été réalisée à l'automne 2024 pour avoir rapidement des éléments de réponse face aux questions récurrentes sur les poursuites d'études ou le taux d'insertion professionnelle post-BUT de différentes instances (université, professeurs de lycée ou rectorat, futurs étudiants...). L'enquête nationale déployée par l'ADIUT a par ailleurs été diffusée en février 2025.

- **Réseaux d'anciens** : les réseaux d'anciens constituent un outil précieux pour garder le contact avec les diplômés. Ils offrent un espace d'échange et de partage d'expériences, et peuvent faciliter l'insertion professionnelle des jeunes diplômés. Pour le moment chaque département travaille avec ses propres outils de communication (mailing list, réseaux sociaux professionnels comme LinkedIn ...) pour garder le contact et organiser des journées de rencontre avec nos étudiants actuels et nos anciens diplômés. Un projet de réseau des anciens communs à l'IUT est à l'étude.

- **Maitre d'apprentissage** : il n'est pas rare lors de nos visites d'apprentis dans des entreprises locales de croiser nos anciens diplômés dont certains jouent le rôle de maitre d'apprentissage.

Académie : LILLE
Université : ARTOIS
IUT : BETHUNE

- **Événements** : les événements tels que les remises de diplômes, les JPO ou les journées des alumni sont des occasions privilégiées pour rencontrer les anciens étudiants et recueillir des informations sur leur parcours. Par ailleurs chaque année, des anciens étudiants interviennent lors des journées de simulation d'entretien d'embauches ou encore lors de journées inter-professionnelles pour présenter leur entreprise et leur métier. Enfin nous pouvons associer des anciens étudiants avec qui nous avons gardé contact à nos actions de promotion de notre offre de formation dans les lycées.

3. Les modalités de pilotage de la stratégie et des moyens de l'IUT

Capacité à mobiliser des ressources

Comme le montre le document annexe (fiches 9-10), la santé financière de notre IUT est bonne. Nos ressources se composent pour un tiers de la dotation globale de fonctionnement délivrée par notre université et dont le montant est arbitré lors du dialogue de gestion annuel. La dotation que verse l'université à l'IUT n'a pas changé depuis la dernière évaluation soit 1 461 932 €.

A cela s'ajoutent nos ressources propres dont la majorité correspond aux recettes liées aux contrats d'apprentissage. Il est à noter qu'en 2023 le montant est significativement supérieur aux années précédentes du fait d'une régularisation des versements par notre CFA Formasup mais de manière globale, la mise en place du BUT a augmenté la part des moyens liés à l'apprentissage au détriment de celle relative à la formation continue (contrats de professionnalisation).

La collecte de la taxe d'apprentissage nous amène entre 180 000 et 200 000 euros sur les trois derniers exercices. Malgré le changement d'outil (plateforme Soltea) les entreprises sont restées fidèles à l'IUT grâce notamment au travail de communication en amont et au suivi des versements par notre service d'appui au pilotage

Nous avons également des recettes liées aux actions ponctuelles de formation continue (développées dans la partie partenariats) et nous avons été lauréats de financements lors d'appels à projets divers et variés : projets Formasup/région, financement OPCO2I, subventions par des branches professionnelles (France Chimie, FNTP), subventions « cordées », fonds CVEC, BQE... Au cours des années prochaines nous pourrions ajouter la subvention relative à l'AMI Electromob (372 000 euros entre 2024 et 2028).

En conclusion, les recettes sur la période évaluée sont en hausse (entre 4 500 000 et 5 000 000 d'euros par an) grâce notamment à l'augmentation du nombre de contrat d'apprentissage et aux appels à projets sur lesquels nous sommes assez actifs.

Capacité à gérer un budget

L'IUT dispose d'un budget propre voté au conseil d'IUT puis intégré au budget de l'université. Un service financier propre à l'IUT mais en lien avec la direction des affaires financières de l'université permet la gestion des crédits de fonctionnement, de personnels et d'investissement. Le directeur est ordonnateur secondaire de toutes les dépenses de l'IUT.

L'IUT de Béthune réussit à fonctionner et à assurer l'ensemble des heures de formation grâce à ses ressources propres dont une partie contribue à son fonctionnement.

Chaque département dispose d'un budget de fonctionnement. Ce budget fait l'objet, entre le directeur et les chefs de département et le responsable administratif et financier, d'une réunion de cadrage. Le budget des départements tient compte des effectifs et de la spécificité des moyens d'enseignement. Les projets d'investissement font l'objet d'une procédure centralisée avec mutualisation des recettes de la taxe d'apprentissage. Les départements sont invités à déposer des projets d'investissement et ces derniers sont arbitrés en conseil de direction puis votés en conseil d'IUT en octobre de chaque année. Cette procédure a permis la mise en place de projets d'investissement significatifs puisque sur la période évaluée, l'IUT a investi chaque année en moyenne à hauteur de 500 000 €. Cette politique d'investissement a permis de doter nos plateaux techniques de nouveaux équipements pour conforter le volet technologique donc professionnalisant de nos formations. Néanmoins, malgré un budget conséquent, nous sommes prudents sur ces dépenses puisqu'elles génèrent une dotation aux amortissements qui vient peser sur le budget les années suivantes (environ 300 000 € d'investissements ne sont pas financés par la TA mais par des recettes notamment issues de l'apprentissage qui peuvent être fluctuantes).

Académie : LILLE
Université : ARTOIS
IUT : BETHUNE

Pour une exécution optimale de notre budget, les chefs de départements sont invités en début d'année civile à engager leurs dépenses de fonctionnement et d'investissement au plus vite. Un suivi minutieux des commandes d'équipements votés en conseil d'IUT par le service financier permet désormais de faire des relances éventuelles en conseil de direction, et ainsi consommer 100% de notre budget investissement. Des budgets rectificatifs en cours d'année permettent quelques ajustements. Ainsi si les crédits de fonctionnement sont disponibles, des dépenses d'investissements supplémentaires sont permises au cours du second semestre.

Les ressources propres constituées grâce à l'apprentissage, aux contrats et à la formation continue ont également dégagé des crédits pour l'amélioration des bâtiments. Elles nous permettent également de financer les heures complémentaires (surtout celles générées par les formations en apprentissage) et supporter quelques emplois (fonctionnaire et contractuel administratif, ATER, enseignant contractuel).

Capacité à gérer les ressources humaines

La gestion des ressources humaines de l'IUT est globalement centralisée à l'université. L'IUT dispose de 7 agents (personnels techniques et administratifs) financés sur ressources propres.

- Enseignants et enseignants-chercheurs : recrutement, formation, carrières (CRCT, promotions...) ;

La politique et les moyens de notre université ont permis jusqu'à présent de conserver les postes d'enseignant du second degré ou d'enseignant-chercheur laissés vacants par mutation, démission ou départ à la retraite. Une année dite « de carence » a néanmoins été instaurée par notre président d'université pour maîtriser la part de la masse salariale dans notre budget. Le poste vacant est alors occupé par un ATER ou un enseignant contractuel avant un recrutement définitif.

Lorsqu'un poste est susceptible d'être vacant, le Directeur en accord avec les chefs de département définit la nature et le profil de l'enseignant souhaité. Une liste de postes à pourvoir est ainsi soumise au vote du conseil d'IUT chaque année. Ces demandes sont ensuite arbitrées lors de notre dialogue annuel de gestion avant d'être soumis au vote du conseil d'administration de l'université.

Pour le recrutement des enseignants du second degré, le Directeur est associé dans la mesure où il est membre du jury et désigne à moitié avec le Président de l'Université, les membres dudit jury. Concernant le recrutement des enseignants chercheurs, le directeur propose un profil d'enseignement et échange éventuellement avec le directeur de laboratoire ou les membres du comité de sélection mais ce n'est pas systématique. Le Directeur est bien entendu consulté in fine sur le recrutement (droit de veto).

Le directeur émet un avis sur la carrière des enseignants du second degré et réalise le cas échéant et à la demande du président les entretiens de suivi de carrière. Une commission d'avancement des PRCE au corps des PRAG est également organisée par la DRH de l'université et les directeurs des composantes sont appelés à émettre un avis et un classement sur les candidats qui postulent à cet avancement. Concernant l'avancement des MCF ou PU, l'avis du directeur n'est pas sollicité sauf s'il est lui-même membre du Conseil Académique Restreint.

En ce qui concerne la formation des personnels, notre université est dotée d'un bureau de développement des compétences qui proposent des formations collectives et qui examine les demandes de formations individuelles des enseignants et des BIATSS. Le directeur de l'IUT est amené à émettre un avis sur les demandes de formation individuelle et l'IUT doit souvent contribuer financièrement à ladite formation (généralement à hauteur de 50%). L'avis du directeur d'IUT est également sollicité pour les demandes de congés pour formation ou pour projet pédagogique. Ainsi chaque année une dizaine d'enseignants se forment à des nouveaux outils (à titre d'exemples : logiciels Revit, démarche qualité, ACV, éco-conception, plan d'expériences, normes...).

- BIATSS : recrutement, formation, suivi de carrières... ;

L'IUT via son Conseil définit les profils et postes de BIATSS nécessaires à son fonctionnement. Le responsable administratif et financier participe au jury de recrutement. Les formations des personnels sont sollicitées par l'IUT ou par les agents eux-mêmes auprès du bureau de développement des

Académie : LILLE
Université : ARTOIS
IUT : BETHUNE

compétences de l'université. L'avis de l'IUT est systématiquement apposé sur les demandes comme précisé ci-dessus. Les entretiens professionnels sont réalisés par le n+1 d'une manière particulièrement attentive, de même que les rapports d'aptitude (plusieurs promotions obtenues durant cette période).

L'IUT encourage ses agents contractuels à passer des concours et plusieurs contractuels ont d'ailleurs été titularisés par ce biais durant cette période (1 agent technique et 1 personnel administratif). A ce jour, l'IUT ne compte plus que 2 agents en CDI. D'autres personnels ont obtenu un avancement de corps par la voie des concours (3 agents).

En matière de gestion des ressources humaines, le responsable administratif assure une gestion de proximité avec les personnels administratifs et techniques (un peu plus de 50 dans l'établissement). Il veille notamment au remplacement des personnels en cas de maladie et échange régulièrement avec la DRH de notre université. Il est particulièrement à l'écoute des agents (problème de santé engendrant une adaptation de poste, surcroît de travail...) et agit en conséquence pour le bien-être des personnels : durant cette période par exemple des agents d'entretien ont bénéficié d'une reconversion vers des tâches administratives ou encore des agents contractuels ont été recrutés pour alléger la charge de travail du service financier. Durant cette dernière période, l'IUT s'est aussi attaché à structurer les services avec un responsable à leur tête (organigramme plus clair et lisible).

-Gestion des vacataires : recrutement, pilotage

Les vacataires (environ 200 intervenants par an) sont proposés au recrutement par les équipes de département ou les responsables de filières, sur la base des besoins spécifiques en enseignement. Ce recrutement s'appuie sur les réseaux des uns et des autres. Un outil informatique interne a été développé pour assurer une gestion plus transparente de ces vacataires, surtout quand ils interviennent sur plusieurs formations.

Un personnel administratif de l'IUT transmet ensuite les coordonnées des vacataires à la DRH de l'université qui s'occupe de la procédure administrative de recrutement. Celle-ci passe désormais par une nouvelle plateforme OSE où le vacataire doit déposer son dossier et suivre son avancée notamment la validation du recrutement par le Conseil Académique restreint et la mise en paiement des heures effectuées.

Malheureusement, notre taux d'enseignements dispensés par les vacataires professionnels (7,3 % en moyenne) reste bien en deçà de l'objectif à atteindre. Nous avons plusieurs difficultés majeures pour attirer des professionnels à venir enseigner dans notre formation. D'une part, nous ne sommes pas maîtres de l'attractivité de la rémunération des heures de vacations à 37,19 euros nets pour un titulaire de la fonction publique, 34,96 euros nets pour un non titulaire de la fonction publique pour 1 heure de TD, 24,80 nets pour un titulaire de la fonction publique et 23,32 nets pour un non titulaire de la fonction publique pour 1 heure de TP et sans dédommagement des frais de transport. D'autre part la lourdeur administrative (dépôt du dossier et des pièces justificatives, passage en CAC, saisie du prévisionnel, validation du service fait) est décourageante pour les professionnels surtout eu égard à la rémunération évoquée ci-dessus. En outre les intervenants professionnels ne sont pas toujours disponibles à la demande en fonction de notre emploi du temps. Le volume horaire de BUT secondaire autour de 30 à 35h semaine est conséquent et l'emploi du temps insuffisamment souple pour placer les professionnels dans les plages horaires qu'ils souhaitent. Enfin le délai entre les interventions et le paiement est souvent jugé trop long.

Capacité à représenter l'IUT et à développer des partenariats

Partenaires institutionnels

Par le déploiement massif du dispositif « Cordées de la Réussite » nous sommes naturellement en lien étroit avec les collèges et les lycées implantés sur notre bassin. Nous échangeons également régulièrement avec la DRAIO pour proposer des formations aux enseignants et PsyEN dans le cadre de plan d'action Formation mis en place par le rectorat.

Les enseignants et enseignants chercheurs participent également aux jurys du baccalauréat ainsi qu'aux commissions opérationnelles académiques pour l'affectation des bacheliers n'ayant pas obtenu de proposition d'admission sur Parcoursup.

Académie : LILLE
Université : ARTOIS
IUT : BETHUNE

Nous déployons aussi des activités pédagogiques dans plusieurs lycées ou instituts :

- Tout d'abord nous collaborons avec deux lycées partenaires pour les deux parcours de la licence professionnelle Maintenance et Technologie Systèmes Pluritechniques : le lycée Saint-Eloi de Bapaume et le lycée polyvalent Beaupré d'Haubourdin.
- Des étudiants de BUT Chimie se rendent au lycée Degrugillier à Auchel pour réaliser des travaux pratiques de plasturgie.
- Des étudiants de la filière BUT GMP ont pu suivre quelques enseignements à l'Institut aéronautique Amaury de la Grange de Merville en 2023 et 2024.

La coopération avec nos deux CFA évoquée plus haut est constructive et fructueuse : en exemple, nous bénéficions grâce à eux d'une aide pour le montage de dossier d'appels à projet (régionaux, OPCO) d'un accompagnement sur la démarche qualité ou sur la promotion de la mobilité internationale des apprentis. Un de nos enseignants est membre notamment du conseil de perfectionnement Formasup et l'AFI 24 organise des comités de liaisons chaque année avec les responsables de formation et la direction.

Nous travaillons aussi régulièrement avec des pôles de compétitivité et/ou d'excellence : PLASTIUM, EURAMATERIALS, TEAM2, B4C, COSMETIC VALLEY, VALBIOM, CD2E, Eurasanté. Les formes de partenariat se concrétisent très souvent par l'implication d'enseignants-chercheurs dans des projets, la mise à disposition de locaux, l'organisation régulière de conférences à destination des étudiants.

Nous sommes aussi en lien avec plusieurs CMQ (Campus des Métiers et des Qualifications) des Hauts de France notamment le CMQ Industrie et Transitions Numériques (ITN), le CMQ Autonomie Longévité Santé (ALS), le CMQ Bâtiments & Systèmes Energétiques Intelligents (BSEI) pour lequel nous avons contribué au montage du dossier, le CMQ Chimie Energie Innovation Territoriale (CEIT) et enfin le CMQ d'Excellence « Travaux Publics » dans lequel plusieurs enseignants sont membres de commission internes (communication, recherche).

Comme nous l'avons indiqué dans la partie 1 (capacités à s'adosser à la recherche), nous entretenons des liens privilégiés avec les laboratoires de recherche dans lesquels émergent nos enseignants chercheurs mais également avec des laboratoires d'autres universités, à l'échelle nationale (UMET, LASIR de Lille par exemple) ou internationale (Lituanie, Portugal, Italie, Roumanie...). Ce réseau nous permet par exemple de proposer des stages d'initiation à la recherche à nos étudiants de BUT, d'accueillir des étudiants (master, doctorant) dans nos locaux et de les faire collaborer avec nos étudiants ou encore d'organiser des conférences thématiques (dans le cadre des PIH par exemple).

Enfin plusieurs enseignants-chercheurs sont élus dans différentes instances, par exemple : CNU, CoNRS, SCF (Société Chimique de France), club EEA (Electronique, Electrotechnique et Automatique).

- Collectivités territoriales

Les collectivités territoriales telles que le Conseil Régional, le Conseil Départemental, la Communauté d'Agglomération « Béthune-Brucy-Artois Lys Romane » (CABBALR), la Mairie de Béthune, le CESER, le conseil de développement de l'agglomération sont représentées à notre Conseil d'IUT. Elles sont parties prenantes dans le fonctionnement et l'évolution de notre structure.

Une convention entre l'université d'Artois et la CABBALR a de plus été signée en 2021 ce qui permet une meilleure synergie entre les projets de notre établissement et ceux du territoire. Un comité de pilotage annuel est d'ailleurs organisé dans nos locaux.

Les départements du Nord, du Pas de Calais ainsi que les syndicats intercommunaux et les communautés d'agglomération : la CABBALR, la Communauté d'Agglomération Lens Liévin (CALL) et la Métropole Européenne de Lille (MEL) nous proposent régulièrement des contrats d'apprentissage, des stages ou offres d'emploi.

- Entreprises et organisations : branches, associations professionnelles...

La pratique de l'apprentissage depuis 30 ans, pour les filières les plus anciennes a permis de nouer des partenariats étroits avec un bon nombre d'entreprises régionales, voire nationales. Notre réseau

Académie : LILLE
Université : ARTOIS
IUT : BETHUNE

est dense comme en témoigne la liste des entreprises auprès desquelles nous collectons la taxe d'apprentissage ou avec lesquelles nous signons des contrats.

En 2022 nous avons établi un modèle de convention de partenariat visant à sceller la coopération entre une entreprise (ou une collectivité) et l'IUT. Cette contractualisation permet à l'entreprise par exemple de mieux faire connaître ses métiers et son domaine d'activité auprès de nos étudiants (programmation de conférences, organisation de visite de site ou chantier), de faciliter le recrutement de vacataires et d'augmenter notre attractivité en affichant clairement sur notre site internet le logo des entreprises partenaires. Actuellement nous avons 17 conventions signées (DF Gravelines et Chooz, Descamps Lombardo, DV Electronique, Bouygues, Aluminium Dunkerque, Cathelain, Véolia, SNCF...)

Par ailleurs, le département Chimie porte un partenariat fort avec l'entreprise ROQUETTE sur la formation tout au long de la vie de leurs collaborateurs. Depuis 10 ans nous proposons en particulier pour cette entreprise un diplôme universitaire sur mesure (le Diplôme Universitaire de chimiste en agro-production) préparé en 2 ans qui a pour ambition une montée en compétences des salariés de l'entreprise. Nous avons également dispensé, durant la dernière période évaluée, des actions de formation ponctuelles pour Roquette afin de développer les compétences de certains opérateurs de production. L'objectif est de leur apporter une meilleure compréhension des phénomènes qui se produisent dans leurs installations. Ce programme de 64 heures, décomposé en 5 modules spécifiques a permis de former 14 personnes.

Nous sommes également régulièrement sollicités par les entreprises pour des actions de formation continue spécifiques. Par exemple en 2023 nous avons réalisé des journées de formation pour la société Inéos/Synthos. L'enjeu global de cette formation était d'apporter à 10 collaborateurs (futurs opérateurs de salle de contrôle et chefs d'équipe) une meilleure compréhension des installations qu'ils seront amenés à contrôler. Ce programme de 42 heures était décomposé en 4 modules de 7 ou 14 heures.

Enfin, depuis janvier 2021, l'IUT de Béthune participe en partenariat avec l'AFCIC (*organisme de formation de France Chimie Nord / Pas de Calais*) à la préparation du Contrat de Qualification Professionnelle Opérateur(trice) / Conducteur(trice) de fabrication des industries chimiques. Dans ce programme, l'enseignement théorique est assuré par des formateurs de l'AFCIC. L'enseignement pratique quant à lui est assuré par des enseignants de l'IUT sur nos plateaux techniques. Ainsi 98 heures de formations pratiques sont dispensées à un groupe de 5 à 8 personnes par an.

Certaines organisations professionnelles et entreprises sont représentées à nos conseils et jurys : Fédération Régionale des Travaux Publics, Fédération Française du Bâtiment, France Chimie, Union des Industries et Métiers de la Métallurgie, les entreprises Thyssenkrupp, Croda, Aperam, LFB... La participation des membres extérieurs dans notre conseil est régulière et les échanges fructueux pour mettre en place certaines actions. Cela nous a permis notamment l'accès privilégié à certains équipements (camion la Fabrique 4.0 en 2023 et 2024, camion de la plasturgie PUXI, simulateur de conduite d'engins pour la fête de la science en 2022 et 2023...).

De plus, en 2022 nous avons obtenu le label excellence Travaux Publics délivré par la Fédération Nationale des Travaux Publics. Ce label délivré à 16 centres de formation en France reconnaît l'excellence de notre BUT Génie Civil en particulier le parcours dédié aux Travaux Publics et nous permet d'avoir accès à des ressources numériques (TP demain), de rester au plus près des attentes du monde socio-économique et permet également à deux étudiants par an issus de ces filières l'obtention d'une bourse au mérite de plus de 4000 euros.

Enfin nous sommes régulièrement sollicités pour le prêt de nos locaux : à titre d'exemple des conférences sont organisées 2 fois par mois pour les adhérents de l'association Université du temps libre, nous mettons à disposition des salles et participons à des ateliers organisés par l'association Dreamakers, nous accueillons des séminaires, tables rondes ou rencontres thématiques mises en œuvre par des entités publiques ou privées (la DDETS en 2023, la Région Hauts de France et ECOPAL en juin 2024, l'association l'Art de Muser en 2024, des incubateurs d'entreprises (Eura Inov'Industrie en 2025)...

Académie : LILLE
Université : ARTOIS
IUT : BETHUNE

- Réseaux : ADIUT, ACD, ARIUT, APLIUT, UNPIUT, colloques, JPP

Nous participons le plus régulièrement possible aux Assemblées de Directeurs d'IUT. Les chefs de département participent activement aux ACD (l'ACD RT était prévue dans nos locaux en 2020 mais annulée pour cause de crise sanitaire et nous avons accueilli l'ACD QLIO en 2023). Nos différents chargés de missions (communication, FCA, RI, Recherche Transfert Innovation) participent autant que faire se peut aux différentes réunions organisées par l'ADIUT. Par ailleurs certains de nos enseignants participent aux journées organisées par l'APLIUT, aux JPP et rencontres PPP et les personnels administratifs concernés participent aux échanges du réseau scolarité IUT.

En ce qui concerne l'ARIUT, la collaboration et les échanges entre directeurs d'IUT de notre région sont réguliers et constructifs. Avec la constitution de la nouvelle région « Hauts de France » (Nord-Pas de Calais & Picardie), il nous a fallu constituer une nouvelle ARIUT, en grande région. Les statuts de cette nouvelle association ont été déposés en début d'année 2024. En plus d'échanges de mails réguliers pour partager nos bonnes pratiques, nous nous réunissons entre directeurs en moyenne deux à trois fois par an. Nos présidents de conseil participent parfois aux réunions et une association réunissant les présidents de conseils d'IUT des Hauts-de-France est en réflexion.

4. Les méthodes pour définir, concevoir et accompagner la stratégie de l'IUT

Capacité à définir et à conduire sa stratégie en cohérence avec la politique de l'université en s'appuyant sur une démarche d'amélioration continue

L'IUT travaille bien entendu avec les services centraux de l'université qui jouent notamment dans les domaines des ressources humaines, de la scolarité et des finances, un rôle d'aide et de conseil. Durant cette dernière période, notre université a mis en œuvre une politique de modernisation et d'harmonisation des outils de pilotage. Ainsi nous avons déployé en 2022/2023 le logiciel OSE pour le recrutement des vacataires et le paiement des heures d'enseignement (en remplacement d'Helico) et en 2024/2025 le logiciel ADE pour les emplois du temps et la gestion des locaux (en remplacement de vt). Pour le calcul des charges d'enseignement liées aux maquettes de formation, l'université dispose de l'outil ACE, sur lequel nous venons d'être formés et qui viendra compléter ou confirmer nos estimations réalisées en interne par notre service d'aide au pilotage.

Le Directeur participe régulièrement aux conseils des directeurs de composante (4 à 5 réunions par an) installés par l'université. Le directeur est en outre membre avec voix consultative des différents conseils et commission de l'université. Pendant la dernière période évaluée, la directrice était membre élue à la CFVU (2020-2024) et membre élue au conseil d'administration depuis novembre 2024. Le responsable administratif et financier participe à la réunion des chefs de service organisée par le DGS de l'université (4 fois par an). En outre un certain nombre d'autres collègues (enseignants ou BIATSS) sont des membres élus dans les différents conseils de l'Université et certains sont membres de la commission disciplinaire.

De plus, nos chargés de missions sont en lien avec les différents services correspondants à leurs champ d'action (service Cap Avenir, la FCU, le Service des Relations Internationales, la Commission Recherche, la DSI) et participent à des réunions de pilotage sur leur domaine de spécialité (exemples : arbitrage des bourses Erasmus pour les RI, évolution de la réglementation pour le financement de la VAE pour la FCU, réunion avec la DSI pour les problématiques liées au réseau et à la sécurité pour notre chargé de mission TICE...).

Toutes ces interconnexions nous permettent de rester au fait des avancées de notre établissement de tutelle et de rester en cohérence avec sa politique. En particulier nous suivons le dépôt des projets de type PIA, ANR, AMI, CMA dont les retombées peuvent profiter à notre IUT. Notre université est aussi engagée dans d'autres démarches d'amélioration ou de labellisation dans lesquelles nous avons un rôle à jouer : par exemple le dépôt de dossier DD&RS (Développement Durable et Responsabilité Sociale) ou plus récemment le label Human Resources Strategy for Researchers (HRS4R).

Un dialogue de gestion a lieu 1 fois par an afin de préparer l'année universitaire prochaine : l'évolution de l'offre de formation, la gestion financière et la politique RH y sont notamment discutées. Lorsqu'une modification de l'offre de formation est envisagée (nouveau diplôme,

Académie : LILLE
Université : ARTOIS
IUT : BETHUNE

ouverture d'une formation à l'apprentissage...) celle-ci est présentée à l'observatoire stratégique de formation (OSF) organisée en amont des CFVU par notre université. Lors de la dernière période évaluée nous avons ouvert, sur les recommandations de l'HCERES, la licence professionnelle Nutrition Appliquée à l'apprentissage, et cette modification de régime d'inscription a donc fait l'objet d'une négociation lors du dialogue de gestion et d'une présentation à l'OSF.

Durant la dernière période quinquennale, l'université a déployé des questionnaires d'évaluation des enseignements et des formations que nous avons mis en œuvre selon un calendrier établi. Il nous a fallu réfléchir à un regroupement cohérent d'enseignements pour chaque spécialité de DUT puis de BUT pour personnaliser les questionnaires proposés à nos formations. Nous avons en interne à l'IUT un personnel administratif en charge du lancement et du suivi de ces enquêtes et les résultats de ses questionnaires sont centralisés et remis aux enseignants concernés et aux chefs de département. La direction a une vue globale sur l'ensemble de ses résultats. En outre, en 2023 un nouveau groupe de travail composé de personnels de toutes les composantes de l'université et mené par notre Vice-présidente en charge de la formation s'est constitué et a fait évoluer de manière significative les questionnaires d'évaluation des enseignements et des formations. Nous avons évidemment pris part à ces discussions et une charte relative à l'Évaluation des Formations et des Enseignements par les Étudiants (ÉFÉ) avec un calendrier de déploiement a été voté à la CFVU de décembre 2023. Les retours de ces questionnaires servent de base de travail lors des conseils de perfectionnement. Ces derniers sont d'ailleurs cadrés et la trame est disponible sur le cloud de l'université. Pour compléter l'harmonisation de ces conseils de perfectionnement à l'échelle de l'IUT, un document-type a été réalisé et envoyé à tous les départements en amont du conseil de l'année 2023/2024.

Pour l'évaluation HCERES les responsables de formation ont travaillé majoritairement avec leur équipe pédagogique pour préparer le DAE et le document de présentation des BUT et LP. Des conseils de direction ont ensuite permis de mettre en commun les bonnes idées, de partager les arguments judicieux et d'harmoniser les dossiers. Pour cette démarche d'évaluation CCN-IUT, des réunions de concertation ont été proposées à l'ensemble des personnels ainsi qu'aux membres extérieurs du conseil d'IUT : les idées et les indicateurs ont été collectés et mis en forme par la direction.

Pour l'évolution de nos pratiques pédagogiques nous pouvons compter sur l'appui du Centre de Transformations et d'Innovations Pédagogiques (CETIP). Ainsi que nous l'avons souligné précédemment, les personnels enseignants ont déposé durant la dernière période plusieurs demandes de bonus qualité enseignement et pour certains, obtenu le label innovation pédagogique décerné par une commission de l'université.

Par ailleurs durant la dernière période nous avons été impliqués dans les démarches de certification Qualiopi. Nous avons tout d'abord été sollicités par nos CFA (Formasup et AFI 24) pour rassembler les documents nécessaires à l'obtention de la certification de nos formations déployées en apprentissage. Puis la démarche s'est poursuivie par nos enseignements dispensés par la formation continue. Pour cela un groupe de travail alliant la FCU et les deux IUT s'est constitué et nous avons participé au premier audit de certification Qualiopi en janvier 2022. A l'échelle de l'université, la démarche qualité et d'amélioration continue s'est largement généralisée grâce notamment au recrutement d'une responsable qualité. Un logiciel de veille (Veille Formation) pour lequel nous avons un accès a été expérimenté. Plusieurs réunions qualité sont organisées annuellement et en novembre 2024 nous avons été audités en interne par la qualitiennne et des collègues de l'IUT de Lens pour répondre au mieux aux exigences de la démarche qualité et d'amélioration continue.

Enfin nous restons également au fait des évolutions et des projets liés à l'alliance A2U entre l'université d'Artois, l'université du Littoral Côte d'Opale (ULCO) et l'université Picardie Jules Verne (UPJV). Cette alliance offre l'opportunité aux trois établissements qui la composent de faire émerger et de mettre en commun les meilleures pratiques de chacune, que ce soit en matière d'innovation et de transfert technologique, d'enseignement, de recherche, de formation initiale et continue, de développement des qualifications, ou d'innovation pédagogique.

Académie : LILLE
Université : ARTOIS
IUT : BETHUNE

Partie 3 : La stratégie à venir, les projets et les perspectives de l'IUT.

1. Renforcer notre attractivité et l'accompagnement de l'étudiant, féminiser notre recrutement et accroître notre mobilité internationale

- **Maintenir nos effectifs par le recrutement et la réussite des étudiants et s'adapter à l'offre de formation du pôle Béthunois** : avec la baisse démographique annoncée et la désaffection pour les sciences observée depuis plusieurs années, il nous faudra redoubler d'attention pour notre recrutement futur. Il faudra sans doute mettre en place des outils de diagnostic plus fins, mener des enquêtes auprès des étudiants, des lycéens, des professionnels pour identifier les freins et les leviers à actionner pour rendre nos cursus plus attractifs, plus concrets, plus professionnalisants. Un gros travail a été mené durant cette dernière période sur le bien-être étudiant et la promotion de notre offre de formation et nous allons persévérer dans cette voie. Notre service communication a d'ores et déjà mis en place des outils ludiques pour faire découvrir nos filières et couvre systématiquement chaque événement promotionnel qu'il relaye sur les réseaux sociaux. Mais force est de constater que l'heure est maintenant plus aux capsules vidéo qu'au simple texte. En cela nous devons progresser pour diffuser des exemples de projets concrets, des témoignages de professionnels pour toucher un maximum de jeunes.

Même si nous avons amélioré la part de bacheliers technologiques en BUT ces dernières années, il nous reste une marge de progression que l'on souhaite atteindre en visant davantage les élèves de STL, STID et STMG à travers des actions ciblées en première et terminale. Cette action est déjà amorcée avec un certain nombre de lycées encordés mais elle doit s'amplifier. Il est également impératif d'établir un lien plus étroit avec les filières BTS adéquates afin de renforcer les passerelles entrantes des étudiants dans nos BUT.

Une attention particulière doit aussi être portée aux motifs d'abandon et de démission encore trop nombreux en BUT1. Il faut que l'on s'attache davantage à expérimenter des dispositifs de remise à niveau et de soutien pour aider les étudiants les plus fragiles à garder confiance. Des demandes de type BQE peuvent nous aider à financer des enseignements spécifiques par groupe de niveau ou sous forme d'ateliers méthodologiques (2 demandes en cours en 2025).

Enfin il faudra s'adapter à l'évolution de l'offre de formation du pôle technologique de Béthune : en effet, une école d'ingénieur en Génie Electrique a vu le jour en 2022 et la CTI vient de donner son accord pour une ouverture d'une classe préparatoire intégrée en septembre 2026. Deux autres filières ingénieurs sont également en projet (dans le domaine du Génie Civil et du Génie Logistique Industriel). Cette évolution de l'offre de formation Béthunoise aura nécessairement une incidence sur notre recrutement et il nous faudra donc travailler avec nos collègues de la FSA et de l'EIA pour articuler au mieux nos différentes filières. Nous pourrions éventuellement réfléchir à proposer des modules complémentaires à nos meilleurs étudiants de BUT3 afin qu'ils intègrent la filière ingénieur directement en seconde année ou alors faciliter les passerelles des étudiants de classe préparatoire en échec dans nos BUT.

- **Féminiser nos formations** : nous voudrions davantage attirer les jeunes femmes encore trop peu nombreuses dans nos filières (autour de 18% en BUT) et mettre en avant leur réussite dans les métiers scientifiques et techniques. Nous avons pour projet de créer et de participer à des événements de sensibilisation dans les écoles, collèges, lycées. Nous envisageons notamment de travailler avec les industriels qui rencontrent la même problématique de féminisation des métiers (Thyssenkrupp par exemple qui réalise des focus sur des professionnelles). Nous pourrions également étoffer nos collaborations avec des associations qui mettent en avant les carrières des femmes à l'image de ce que nous avons entrepris depuis plusieurs années avec l'association Soroptimist de Béthune. Nous envisageons de réitérer une expérience menée avec le CMQ ITN (Industrie et Transition Numérique) en 2023 qui visait à faire découvrir les filières technologiques à un groupe de collégiennes et les sensibiliser à la force du travail en équipe grâce à l'intervention d'un coach sportif.

- **Développer notre mobilité internationale**, en essayant notamment de faire croître notre mobilité entrante et favoriser la mobilité des apprentis. Des semestres d'études et de double diplomation doivent être mis en place. Le travail est déjà amorcé puisqu'en 2025, un étudiant de BUT 2 GCCD réalise son semestre 4 en Italie (Calabria) et un étudiant Roumain vient suivre des enseignements de BUT QLIO et BUT GMP. Néanmoins nous n'en sommes qu'aux débuts d'échanges qui doivent se consolider. Nous avons pour objectif d'utiliser tous les leviers possibles pour y arriver

Académie : LILLE
Université : ARTOIS
IUT : BETHUNE

notamment en nous appuyant sur les accords-cadres qui existent déjà dans notre université (UCAQ au Canada en particulier) mais également en nous appuyant sur le réseau ADIUT et les programmes d'échanges internationaux qu'elle propose (ETS à Montréal par exemple). Notre communauté d'agglomération développe également des partenariats avec le Canada qui pourraient nous être bénéfiques.

Nous essaierons aussi de proposer des expériences à l'international pour nos apprentis. Le travail est déjà entamé car en 2024 une dizaine d'apprentis de BUT QLIO sont partis une semaine en Roumanie et en 2025 des apprentis de BUT chimie participeront au PIH Green Chemistry. Des discussions ont été amorcées avec nos CFA (Formasup et AFI24) et devraient se concrétiser dans un premier temps par la mise en place de convention prévoyant une mobilité pendant les périodes IUT. Mais nous devons progresser sur ce point pour notamment nous rendre plus attractifs auprès des jeunes.

2. Renforcer les liens avec le monde socio-économique et rester à l'écoute

- **Conforter notre savoir-faire en matière d'apprentissage** et veiller à notre lien avec le tissu industriel : pour notre recrutement d'apprentis, les voyants sont pour l'instant au vert mais avec les aides de l'état qui diminuent en 2025 et les niveaux de prises en charge régulièrement en baisse, il faudra garder un lien étroit avec les entreprises et les collectivités susceptibles de recruter des apprentis. La convention de partenariat mise en place en 2022 devrait constituer une bonne base de travail et doit s'amplifier.
- **Faire intervenir davantage de professionnels dans nos maquettes de formation** : face aux lourdeurs administratives évoquées précédemment, il est essentiel de mettre en place des solutions pour améliorer l'attractivité du métier d'enseignant vacataire. Une réduction du délai de paiement est à espérer suite à la mise en place de nouveaux outils de gestion (ADE-OSE). Parmi les autres pistes envisagées, nous prévoyons une meilleure formation des vacataires (explication plus claire de la procédure administrative et livret d'accueil) et une discussion avec la présidence a été amorcée pour revaloriser l'heure équivalent TP au même taux que l'heure équivalent TD. Nous envisageons également de déployer le mécénat d'entreprise présenté à plusieurs reprises lors des AG de l'ADIUT et sur lequel nous commençons à travailler.
- **Renforcer notre réseau d' alumni** : pour le moment chaque département a ses propres outils de communications avec les anciens étudiants (mailing liste, LinkedIn, Facebook...) mais rien n'est vraiment harmonisé. Dans les prochaines années nous voudrions créer un réseau d'anciens étudiants, commun à l'ensemble de l'IUT pour favoriser le partage d'expérience, le mentorat et les opportunités de carrière. Cela nous permettrait également d'étoffer notre réseau de vacataires professionnels.
- **Participer activement aux projets structurant sur notre territoire** : nous devons être attentifs aux avancées technologiques et aux nouvelles implantations de diverses sociétés dans notre région pour proposer des formations évolutives et en adéquation avec les besoins de notre territoire. La part d'adaptation locale permise par les programmes nationaux des BUT nous permettra de répondre aux besoins des entreprises. Nous sommes déjà en lien avec certaines gigafactories (ACC à Douvrin, Verkor à Dunkerque...) dans le cadre de l'AMI Electromob mais il faudra être vigilant à toute la chaîne de valeur de la batterie et notamment les problématiques de recyclage qui seront nécessairement inhérents à la démocratisation du véhicule électrique. Une entreprise lyonnaise de recyclage des métaux s'implante par exemple sur le sol Béthunois et il sera important de pouvoir collaborer avec elle pour former au mieux nos étudiants. Par ailleurs il conviendra de rester parfaitement informé des évolutions de certains grands groupes industriels (exemple : implantation de LFB, entreprise pharmaceutique à Hénin Beaumont) ou encore de l'essor de nouvelles plateformes logistiques. Nous devons aussi être attentifs aux grands projets dans le domaine du génie civil qui se profilent dans les années à venir dans notre région : construction d'un EPR2 à Gravelines, d'un Parc éolien offshore, du chantier Canal Seine Nord. Ces projets devraient générer un recrutement massif avec des besoins en compétences spécifiques qu'il faudra combler. Enfin il conviendra de maintenir une participation active aux initiatives de notre communauté d'agglomération (CABBALR) dont le programme « Territoires d'industrie » est en parfaite adéquation avec nos formations. Il s'inscrit dans le cadre notamment d'une stratégie de reconquête économique (par exemple la réhabilitation du site de Bridgestone de Béthune) au travers une série d'actions pour concourir au maintien et au développement d'activités industrielles. Que ce soit en

Académie : LILLE
Université : ARTOIS
IUT : BETHUNE

mécanique, en plasturgie, en agroalimentaire ou en électronique le territoire compte de nombreuses entreprises qui ont su se développer autour d'expertises fortes. Ainsi de beaux exemples de reconversion fleurissent sur notre territoire à l'image de l'entreprise MovN'Tec de Ruitz qui a su transformer une entreprise de solutions d'automatisation pour machines et robots (Lenze) en une entreprise tournée vers la mobilité électrique.

- **Proposer des actions de formation continue plus diversifiées** et adaptées à la montée en compétences locale. Durant la dernière période évaluée, les actions de formation continue se sont exclusivement concentrées sur le département chimie et ceci malgré des sollicitations dans d'autres domaines (GC, R&T, GEII notamment). Dans le but de mieux contextualiser et pérenniser notre offre spécifique de formations à destination de nos partenaires socio-économiques, nous envisageons de proposer d'autres formations et notamment d'expérimenter la mise en place de microcertifications ou de Certificats Universitaires pour répondre aux demandes actuelles qui semblent être davantage orientées vers des formations courtes, certifiantes et plus spécifiques au cœur de métier.

L'articulation de nos diplômes en blocs de compétences associés à une fiche RNCP peut nous y aider tout en permettant un éventuel financement via les OPCO.

La réussite de ces certifications ne pourra se faire sans une forte compagne de communication auprès de partenaires éventuels mais également en s'appuyant sur la force du réseau IUT notamment par l'intermédiaire d'un catalogue de formation mis en place dans le cadre d'un groupe de travail de la commission FCA de l'ADIUT.

A titre d'exemple nous avons notamment en projet de transformer le DUSAMS qui était auparavant mené sur 1 an et connaissait une bonne insertion professionnelle vers une formation courte de quelques mois pouvant davantage convenir à la fois aux partenaires historiques de la formation et aux personnes en reconversion professionnelle ou en recherche d'emploi. Fort de notre expérience en chimie, et devant une demande relativement importante, nous avons également comme projet de construire un Certificat Universitaire ou de proposer une microcertification en Chimie industrielle (voire en analyse chimique). Vu la demande importante, il serait également intéressant de débiter la réflexion sur la mise en place d'une formation sur le logiciel AutoCad en Génie Civil.

Cela nous permettrait également de diversifier nos activités, nos compétences et nos ressources propres tout en renforçant nos relations avec les partenaires socio-économiques.

3. Intégrer les nouvelles technologies et enjeux environnementaux dans nos formations

- **L'Intelligence Artificielle (IA):**

L'intégration de l'IA dans l'enseignement est une nécessité pour préparer l'avenir. L'IA est en train de transformer les pratiques de nombreux domaines, de la médecine à l'industrie en passant par les transports et la communication. Il est donc essentiel de préparer les jeunes générations à vivre et à travailler dans un monde où l'IA sera de plus en plus présente.

Il est donc important que les élèves comprennent les bases de l'IA, ses applications et ses enjeux éthiques. Les élèves peuvent apprendre à utiliser des outils d'IA pour résoudre des problèmes, analyser des données ou créer des projets innovants.

L'IA peut également être utilisée pour personnaliser l'apprentissage et l'adapter aux besoins de chaque élève. Les outils d'IA peuvent identifier les difficultés des élèves et leur proposer des exercices ou des activités adaptées. Enfin l'IA peut rendre l'apprentissage plus interactif et engageant : elle peut être utilisée pour créer des expériences d'apprentissage plus motivantes.

Pour intégrer l'IA dans nos enseignements, nous envisageons le schéma suivant :

- Former un maximum d'enseignants aux outils existants. Des webinaires et formations collectives sont déjà proposées par le service formation de l'université mais il faut encourager la démarche et mobiliser un maximum de personnes sur le sujet. Notre IUT pourra bénéficier du sujet du PIA 4 MAIA (Maîtrise des Applications de l'Intelligence Artificielle) décroché par l'A2U. Dans le cadre de ce projet et de son volet Formation, une introduction à l'IA est déjà proposée en complément aux étudiants. Les retours d'expérience pourront être utilisés pour construire des modules de formation adaptés au contexte de l'IUT, en s'appuyant sur les contenus et les ressources développées. L'objectif est de renforcer la compréhension des enjeux de l'IA chez les enseignants et les étudiants, tout en favorisant une intégration éthique et responsable des outils d'intelligence artificielle dans les pratiques pédagogiques. Par

Académie : LILLE
Université : ARTOIS
IUT : BETHUNE

ailleurs, une demande de Congé pour projet pédagogique va être déposée par un MCF en informatique de l'IUT pour l'année 2025-2026. Ce projet vise essentiellement à acquérir les compétences pour former les collègues à l'utilisation de l'IA pour les enseignements que ce soit pour créer du contenu d'enseignements, évaluer les étudiants ou encore distiller aux étudiants des conseils sur l'utilisation et l'éthique.

- Intégrer des outils d'IA dans les différentes matières pour résoudre des problèmes, analyser des données ou créer des projets.
- Encourager les projets interdisciplinaires qui utilisent l'IA pour aborder des questions complexes et développer des compétences transversales.

• **Les TEDS**

Le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche a mis en place un plan pour intégrer les TEDS (Thématiques Environnementales et Développement Sostenable) dans les formations du supérieur qu'il nous faudra mettre en œuvre durant la prochaine période. La transition écologique et le développement durable sont devenus des enjeux majeurs de notre société. Il est donc essentiel de former les étudiants à ces problématiques et de les préparer à devenir les acteurs du changement. Avec l'aide de notre Vice-Président en charge de la transition écologique nous avons déjà déployé la fresque du climat pour tous les étudiants de BUT2. Mais désormais ce sont 30 heures d'enseignement dédiés aux TEDS sur les trois années de BUT qu'il faudra déployer.

Pour cela quelques pistes peuvent être envisager :

- Créer des modules d'enseignement spécifiques et intégrer les TEDS dans les enseignements existants : ces modules peuvent aborder les enjeux environnementaux et sociaux de manière générale ou se concentrer sur des thématiques spécifiques (changement climatique, biodiversité, économie circulaire, etc.). Les programmes nationaux de BUT vont subir une réforme à l'horizon 2027 qui intégreront certainement quelques modules spécifiques à l'éco-conception ou l'ACV. Certains enseignants se sont déjà formés sur le sujet.
- Mettre en place des projets étudiants : les étudiants peuvent être amenés à travailler sur des projets concrets liés aux TEDS, en partenariat avec des entreprises, des associations ou des collectivités territoriales à l'image du challenge d'économie circulaire organisé par la région Hauts-de-France en 2022.
- Organiser des événements de sensibilisation : Des conférences, des ateliers, des débats ou des visites de terrain peuvent être organisés pour sensibiliser les étudiants aux enjeux environnementaux et sociaux. En mars 2025 certains de nos étudiants suivront par exemple une conférence sur les enjeux climatiques dans le monde industriel organisée par l'association Béthune Bas Carbone sur le pôle technologique de Béthune. Ces événements doivent à l'avenir se généraliser.

Plus largement, au-delà des TEDS il faudra réfléchir à l'échelle de l'IUT à la maîtrise de l'empreinte carbone en encourageant par exemple la mobilité douce (vélo, covoiturage, transports en commun) ou la consommation éco-responsable. Nous pourrions nous appuyer sur des associations étudiantes déjà existantes (Cyclo Campus, Ecolab) ou des projets d'étudiants naissants : en effet en ce début 2025 des étudiants ont déposé des demandes de subvention pour accueillir une ressourcerie, des containers Le Relais sur le site IUT et un projet de « repair café » est à l'étude.

4. Renforcer l'adossment à la recherche et développer le transfert technologique

Les universités et donc les IUT ont une double mission : former les étudiants et contribuer à l'avancement des connaissances. Nous devons, au cours de la prochaine période, conforter notre place en matière de recherche dans le paysage universitaire et pouvoir mieux faire connaître le transfert technologique que l'on est capable d'offrir aux partenaires industriels.

Il faudra être attentif à notre recrutement futur en particulier celui des enseignants-chercheurs et être vigilant à ne pas surcharger en enseignement ou charge administrative ces derniers pour qu'ils puissent poursuivre leur activité de recherche dans de bonnes conditions. Aujourd'hui bons nombres de nos collègues effectuent bien plus que leur service statutaire au détriment de leurs activités de recherche et même si des moyens sont mis en place pour éviter cette dérive (RIPEC C3 par exemple), nombreux sont les collègues MCF qui ne rédigent pas leur HaR ou n'évoluent pas vers des postes de professeur d'université. Il faudra être vigilant sur ce point et encourager nos EC à maintenir une

Académie : LILLE
Université : ARTOIS
IUT : BETHUNE

activité de recherche épanouissante. La plateforme Tech3E (alliant les chercheurs des laboratoires LGCgE, LGI2A et LSEE) née en 2022 sur le pôle technologique de Béthune et vouée à s'étendre prochainement, sera un bon levier pour pouvoir assurer une recherche d'excellence et de proximité de nos collègues. Nous envisageons également de candidater à l'organisation d'un CNRIUT durant la prochaine période pour encourager davantage les collaborations de recherche entre IUT. Nous essaierons aussi, autant que faire se peut, de transformer des postes de MCF vacants en PR pour tenter de promouvoir des collègues MCF HDR (au nombre de 8 à l'IUT).

Nous devons également communiquer davantage sur les équipements que nous possédons auprès des entreprises, des collectivités territoriales ou d'autres organismes de recherche pour développer des projets de recherche collaboratifs et faciliter le transfert technologique. En effet l'IUT a réalisé de beaux investissements ces dernières années qu'il conviendrait de mettre davantage au service du monde socio-économique. Les projets de type SAE avec nos étudiants apprentis notamment peuvent servir de levier pour initier certaines collaborations.

5. Poursuivre la démarche d'amélioration continue

- **Réaliser des audits et mettre en œuvre des plans d'action** : durant cette dernière période, un service qualité interne à l'IUT s'est créé et nous sommes maintenant impliqués dans une démarche qualité au sein de l'université. En novembre dernier nous avons eu un audit interne et nous avons donc mis en place un plan d'actions pour corriger certaines non-conformités mineures. Nous devons poursuivre dans cette voie en réalisant différentes actions correctives. Par exemple, créer un livret d'accueil pour les vacataires pour faciliter leur intégration, ou déployer davantage de questionnaires de satisfaction auprès des usagers, des personnels, des partenaires pour recueillir leurs avis et améliorer la qualité des services. Des audits internes avec des personnels de l'alliance A2U (ULCO et UPJV) pour échanger les bonnes pratiques doivent voir le jour lors de la prochaine période.

- **Généraliser et harmoniser l'utilisation de certains outils** comme le portfolio. La nomination d'un enseignant-chercheur de l'IUT aux fonctions de Vice-Président en charge du numérique à l'université pourra nous aider à trouver l'outil qui conviendra le mieux aux étudiants et enseignants de l'IUT. L'audit interne a par ailleurs mis en relief des différences de pratiques entre les formations qu'il conviendrait de lisser. Par exemple, le suivi des apprentis de BUT ou LP se fait majoritairement via la plateforme en ligne développée par Formasup pour la rédaction des comptes-rendus de visites mais parfois certains enseignants font encore des rapports manuscrits. Nous devons donc travailler à harmoniser davantage nos méthodes de suivi en organisant notamment des réunions d'échanges sur des sujets ciblés.

- **Planifier les évaluations des enseignements et cadrer davantage les conseils de perfectionnement** : les sujets à traiter durant cette période (nouveau PN à mettre en place, APC, SAE, portfolio, devenir des LP, passerelles BTS...) étant nombreux, nous reconnaissons que nous sommes perfectibles sur ces sujets. Comme nous l'avons déjà évoqué, une charte relative à l'Évaluation des Formations et des Enseignements par les Étudiants (ÉFÉ) avec un calendrier de déploiement a été voté à la CFVU de décembre 2023. Il est notamment prévu une évaluation des enseignements de BUT1 et de BUT2 respectivement en 2026-2027 et 2028-2029 ainsi qu'une évaluation de la formation de BUT en 2027-2028. Nous avons en interne à l'IUT un personnel administratif en charge du lancement et du suivi de ces enquêtes qui respectera de fait le calendrier universitaire. Les questionnaires d'évaluation devront être réalisés en amont afin de servir de point d'appui pour les futurs conseils de perfectionnement. Ces derniers doivent être également mieux cadrés et harmonisés pour toutes nos formations. Dès l'année universitaire 2022/2023, l'université nous a adressé un document de cadrage indiquant les différents sujets à évoquer en conseil de perfectionnement. A l'échelle de l'IUT la direction a diffusé un document type à rédiger et la composition du conseil de perfectionnement a fait également l'objet de discussions. Malgré tout, même si nos conseils de perfectionnement ne le relatent pas nécessairement, il est à souligner que les professionnels sont souvent associés à la démarche puisque nos formations sont la plupart du temps, réalisées sous le régime de l'alternance et les maîtres d'apprentissage sont souvent présents lors des jurys et des conseils de perfectionnement qui les suivent. En 2024/2025 une feuille d'émargement sera systématiquement mise en place révélant la présence d'enseignants, d'étudiants et de professionnels, vacataires et partenaires industriels.

Académie : LILLE
Université : ARTOIS
IUT : BETHUNE

PAGE DES VISAS ET SIGNATURES :

A Béthune, le 13 mars 2025

Le directeur/ la directrice de l'IUT,



**A été présenté au
Conseil de l'IUT le :
13 mars 2025**

A Béthune, le 13 mars 2025

Le/La président(e) du Conseil de l'IUT,



A été présenté à la CFVU ou instance tenant lieu (date à indiquer) : 28 mars 2025

A été présenté au Conseil d'Administration le (date à indiquer) : 23 mai 2025

A , le

Le/La président(e) de l'université,

ÉVALUATION CCN-IUT
VAGUE E - 2025

Fiche 1 : Capacité à définir stratégiquement l'offre de formation de l'IUT

IUT (liste déroulante)	BETHUNE
Université	Artois
Académie	Lille
Région académique	Haut-de-France

Nombre de départements	6
------------------------	---

Nombre de sites	1
-----------------	---

[illegible]

Nombre d'étudiants inscrits à l'IUT au 15/1/2025	1176
dont en B.U.T. 1ère année	405
dont en B.U.T. 2ème année	352
dont en B.U.T. 3ème année	330
Nombre d'étudiants inscrits à l'université au 15/1/2025	12532
Rapport étu. IUT / Université	9,38%

Offre de formation B.U.T. en septembre 2024

[illegible]

Autres formations (LP, DU, etc.) en septembre 2024

Type (LP, DU, etc.)	Intitulé	Implantation (nom du site)
LP	Quantité Hygiène Sécurité et Environnement (QHSE)	Béthune
LP	Processus analyses et production des services en industrie	Béthune
LP	Maintenance et technologie, systèmes plantés techniques	Béthune
LP	Métiers de la santé – nutrition Parcours Agro-alimentaire et alimentation saine nutrition spécialisée	Béthune
DU	Chimiste en Agro-production	Béthune
DU	Tremplin	Béthune

[illegible]

Fiche 6 : Capacité à piloter une politique de recrutement

Campagne Parcoursup - Formation en alternance

Bachelor Universitaire de Technologie (liste déroulante)		Capacités d'accueil	Nbre de candidats	Nbre de contrats signés au 15/1		Nbre d'étu. issus d'un BTn	Nbre d'étu. en réo.	Nom(s) du ou des CFA partenaires
				Total	dont de 3 ans			
Chimie	Campagne 2022	13	192	9	9	3	1	ARI 24
	Campagne 2023	13	264	6	6	1	0	ARI 24
	Campagne 2024	13	190	10	10	1	2	ARI 24
GCCD	Campagne 2022	52	554	50	50	15	14	FORMASUP Hauts-de-France
	Campagne 2023	52	513	47	47	9	7	FORMASUP Hauts-de-France
	Campagne 2024	52	633	52	52	18	7	FORMASUP Hauts-de-France
GEII	Campagne 2022	26	175	23	23	3	6	FORMASUP Hauts-de-France
	Campagne 2023	18	274	20	20	8	4	FORMASUP Hauts-de-France
	Campagne 2024	13	246	11	11	6	3	FORMASUP Hauts-de-France
GMP	Campagne 2022	14	204	14	14	5	2	FORMASUP Hauts-de-France
	Campagne 2023	14	274	14	14	7	1	FORMASUP Hauts-de-France
	Campagne 2024	14	280	13	13	4	1	FORMASUP Hauts-de-France
QUO	Campagne 2022	13	170	8	8	3	1	FORMASUP Hauts-de-France
	Campagne 2023	13	200	10	10	2	1	FORMASUP Hauts-de-France
	Campagne 2024	13	122	9	9	4	2	FORMASUP Hauts-de-France
	Campagne 2022							
	Campagne 2023							
	Campagne 2024							
	Campagne 2022							
	Campagne 2023							
	Campagne 2024							
	Campagne 2022							
	Campagne 2023							
	Campagne 2024							
	Campagne 2022							
	Campagne 2023							
	Campagne 2024							

Campagne Parcoursup - Formation initiale classique

Bachelor Universitaire de Technologie (liste déroulante)		Taux minimal BTn fixé par le Rectorat	Capacités d'accueil			Nbre d'inscrits au 15/1					Taux de pression					Taux de classement				Taux d'attractivité		Taux minimum de boursier	Candidats néo-bacheliers et en réorientation														Nbre de places préemptées CAES		Phase complémentaire					
			Groupe BTn	Groupe "Autres Bacs"	Total	BTn	Taux de remplissage BTn	Autres bacs	Taux de remplissage "Autres Bacs"	Total d'inscrits	Taux de remplissage au global	Nbre de vœux confirmés BTn	Taux de pression BTn	Nbre de vœux confirmés "Autres Bacs"	Taux de pression "Autres Bacs"	Total de vœux confirmés	Taux de pression au global	Nbre de candidats BTn classés	Taux de classement BTn	Nbre de candidats "Autres Bacs" classés	Taux de classement "Autres Bacs"		Rang du dernier admis BTn en phase principale	Rang du dernier admis "Autres Bacs" en phase principale	Nbre de cand. néo-bacheliers BTn	Nbre de cand. BTn en réo.	Part de néo. BTn (%)	Part de BTn en réo. (%)	Nbre de cand. néo-bacheliers "Autres Bacs"	Nbre de cand. "Autres Bacs" en réo.	Part de néo. "Autres Bacs" (%)	Part de "Autres Bacs" en réo. (%)	Total de cand. néo-bacheliers	Part totale de cand. néo- bacheliers	Total de cand. en réo.	Part totale de cand. en réo.	Groupe BTn	Groupe "Autres Bacs"	Groupe BTn : nbre de places offertes	Nombre de candidats BTn	Nombre de candidats BTn refusés	Groupe "Autres Bacs" : nbre de places offertes	Nombre de candidats "Autres Bacs"	Nombre de candidats "Autres Bacs" refusés
Chimie	Campagne 2022	41	26	52	78	17	65,38%	40	76,92%	57	73,08%	116	4,461538462	322	6,192307692	438	5,615384615	72	62,07%	267	82,92%	72	267	17	104	14	89,66%	12,07%	229	89	71,12%	27,64%	333	76,03%	103	23,52%			26	8	8	52	47	22
	Campagne 2023	40	32	46	78	20	62,50%	48	104,35%	68	87,18%	107	3,34375	387	8,413043478	494	6,333333333	67	62,62%	344	88,89%	67	341	14	101	8	94,39%	7,48%	313	74	80,88%	19,12%	414	83,81%	82	16,60%			32	4	3	46	25	12
	Campagne 2024	40	32	46	78	14	43,75%	30	65,22%	44	56,41%	99	3,09375	324	7,043478261	423	5,423076923	74	74,75%	291	89,81%	72	291	15	96	12	96,97%	12,12%	269	60	83,02%	18,52%	365	86,29%	72	17,02%			32	1	0	46	17	3
GCCD	Campagne 2022	51	50	72	122	45	90,00%	61	84,72%	106	86,89%	364	7,28	662	9,194444444	1026	8,409836066	225	61,81%	484	73,11%	224	482	15	345	35	94,78%	9,62%	517	147	78,10%	22,21%	862	84,02%	182	17,74%			50	41	17	72	81	33
	Campagne 2023	51	63	59	122	38	60,32%	59	100,00%	97	79,51%	378	6	774	13,11864407	1152	9,442622951	227	60,05%	508	65,63%	227	507	16	344	41	91,01%	10,85%	663	138	85,66%	17,83%	1007	87,41%	179	15,54%			63	34	8	59	97	28
	Campagne 2024	51	63	59	122	45	71,43%	62	105,08%	107	87,70%	312	4,952380952	698	11,83050847	1010	8,278688525	236	75,64%	515	73,78%	236	515	15	299	28	95,83%	8,97%	558	137	79,94%	19,63%	857	84,85%	165	16,34%			63	26	16	59	26	15
GEII	Campagne 2022	51	15	37	52	12	80,00%	27	72,97%	39	75,00%	98	6,533333333	234	6,324324324	332	6,384615385	82	83,67%	203	86,75%	82	203	20	98	8	100,00%	8,16%	192	36	82,05%	15,38%	290	87,35%	44	13,25%			15	8	3	37	31	17
	Campagne 2023	51	27	25	52	13	48,15%	24	96,00%	37	71,15%	119	4,407407407	208	8,32	327	6,288461538	107	89,92%	182	87,50%	107	181	19	120	5	100,84%	4,20%	170	49	81,73%	23,56%	290	88,69%	54	16,51%			27	13	7	25	40	32
	Campagne 2024	51	27	25	52	15	55,56%	21	84,00%	36	69,23%	114	4,222222222	252	10,08	366	7,038461538	85	74,56%	189	75,00%	84	188	19	116	8	101,75%	7,02%	205	53	81,35%	21,03%	321	87,70%	61	16,67%			27	4	2	25	35	22
GMP	Campagne 2022	51	30	35	65	24	80,00%	37	105,71%	61	93,85%	115	3,833333333	287	8,2	402	6,184615385	100	86,96%	263	91,64%	100	263	15	109	12	94,78%	10,43%	250	41	87,11%	14,29%	359	89,30%	53	13,18%			30	16	6	35	56	11
	Campagne 2023	51	34	31	65	20	58,82%	39	125,81%	59	90,77%	146	4,294117647	293	9,451612903	439	6,753846154	138	94,52%	277	94,54%	138	276	12	146	9	100,00%	6,16%	239	59	81,57%	20,14%	385	87,70%	68	15,49%			34	6	1	31	49	10
	Campagne 2024	51	34	31	65	15	44,12%	35	112,90%	50	76,92%	147	4,323529412	373	12,03225806	520	8	125	85,03%	337	90,35%	124	336	14	143	5	97,28%	3,40%	304	62	81,50%	16,62%	447	85,96%	67	12,88%			34	8	3	31	46	13
QUO	Campagne 2022	52	28	24	52	15	53,57%	18	75,00%	33	63,46%	107	3,821428571	110	4,583333333	217	4,173076923	83	77,57%	89	80,91%	83	88	24	102	14	95,33%	13,08%	75	33	68,18%	30,00%	177	81,57%	47	21,66%			28	9	4	24	16	2
	Campagne 2023	50	26	26	52	22	84,62%	15	57,69%	37	71,15%	61	2,346153846	90	3,461538462	151	2,903846154	54	88,52%	82	91,11%	54	81	24	64	5	104,92%	8,20%	73	17	81,11%	18,89%	137	90,73%	22	14,57%			26	13	1	26	20	6
	Campagne 2024	50	26	26	52	12	46,15%	19	73,08%	31	59,62%	81	3,115384615	134	5,153846154	215	4,134615385	61	75,31%	97	72,39%	60	97	18	78	7	96,30%	8,64%	95	44	70,90%	32,84%	173	80,47%	51	23,72%			26	7	0	26	22	2
RT	Campagne 2022	51	26	26	52	18	69,23%	34	130,77%	52	100,00%	172	6,615384615	287	11,03846154	459	8,826923077	106	61,63%	215	74,91%	104	196	20	151	20	87,79%	11,63%	226	66	78,75%	23,00%	377	82,14%	86	18,74%			26	12	5	26	0	0
	Campagne 2023	50	26	26	52	14	53,85%	37	142,31%	51	98,08%	128	4,923076923	256	9,846153846	384	7,384615385	77	60,16%	133	51,95%	77	133	22	125	12	97,66%	9,38%	199	60	77,73%	23,44%	324	84,38%	72	18,75%			26	16	11	26	79	42
	Campagne 2024	50	26	26	52	18	69,23%	24	92,31%	42	80,77%	156	6	257	9,884615385	413	7,942307692	97	62,18%	173	67,32%	97	171	20	150	16	96,15%	10,26%	219	56	85,21%	21,79%	369	89,35%	72	17,43%			26	14	10	26	63	42
	Campagne 2022				0		0,00%		0,00%	0	0,00%		0		0	0	0		0,00%		0,00%						0,00%	0,00%			0	0,00%	0	0,00%										
	Campagne 2023				0		0,00%		0,00%	0	0,00%		0		0	0	0		0,00%		0,00%						0,00%	0,00%			0	0,00%	0	0,00%										
	Campagne 2024				0		0,00%		0,00%	0	0,00%		0		0	0	0		0,00%		0,00%						0,00%	0,00%			0	0,00%	0	0,00%										

Fiche 6 : Capacité à piloter une politique de recrutement

Nbre d'abandons, de démissions en B.U.T. 1ère année					
Intitulé (liste déroulante)	Année	FI	FA	FC	TOTAL
Chimie	2021-2022	11	1	0	12
	2022-2023	6	0	0	6
	2023-2024	12	1	0	13
GCCD	2021-2022	12	3	0	15
	2022-2023	6	10	0	16
	2023-2024	24	3	0	27
GEII	2021-2022	6	0	0	6
	2022-2023	5	5	0	10
	2023-2024	4	0	0	4
GMP	2021-2022	9	0	0	9
	2022-2023	4	1	0	5
	2023-2024	8	0	0	8
QLIO	2021-2022	10	1	0	11
	2022-2023	10	0	0	10
	2023-2024	3	1	0	4
RT	2021-2022	8	0	0	8
	2022-2023	11	0	0	11
	2023-2024	4	0	0	4
	2021-2022				0
	2022-2023				0
	2023-2024				0
	2021-2022				0
	2022-2023				0
	2023-2024				0
	2021-2022				0
	2022-2023				0
	2023-2024				0
	2021-2022				0
	2022-2023				0
	2023-2024				0
	2021-2022				0
	2022-2023				0
	2023-2024				0
	2021-2022				0
	2022-2023				0
	2023-2024				0

Passerelles : nbre d'étudiants admis directement en B.U.T. 2ème année					
Intitulé (liste déroulante)	Année	FI	FA	FC	TOTAL
Chimie - parcours ANA	2022-2023	3	0	0	3
	2023-2024	1	0	1	2
	2024-2025	0	0	0	0
Chimie - parcours MPF	2022-2023	1	0	0	1
	2023-2024	0	1	0	1
	2024-2025	1	1	0	2
Chimie - parcours IND	2022-2023	0	0	0	0
	2023-2024	0	0	0	0
	2024-2025	0	0	0	0
GCCD - parcours BAT	2022-2023	0	0	0	0
	2023-2024	1	1	0	2
	2024-2025	1	2	0	3
GCCD - parcours TP	2022-2023	0	0	0	0
	2023-2024	0	2	0	2
	2024-2025	1	0	0	1
GCCD - parcours BEC	2022-2023	1	0	0	1
	2023-2024	1	1	0	2
	2024-2025	0	0	0	0
GEII - parcours EME	2022-2023	0	1	0	1
	2023-2024	0	1	0	1
	2024-2025	1	0	0	1
GEII - parcours AII	2022-2023	0	1	0	1
	2023-2024	1	1	1	3
	2024-2025	0	1	0	1
GMP - parcours MPI	2022-2023	0	0	0	0
	2023-2024	2	0	0	2
	2024-2025	0	0	0	0
GMP - parcours II	2022-2023	0	0	0	0
	2023-2024	1	0	0	1
	2024-2025	0	0	0	0
QLIO - parcours MP	2022-2023	0	0	0	0
	2023-2024	5	0	0	5
	2024-2025	5	1	0	6
RT - parcours Cyber	2022-2023	0	0	0	0
	2023-2024	0	0	0	0
	2024-2025	1	0	0	1
RT - parcours ROM	2022-2023	0	0	0	0
	2023-2024	0	0	0	0
	2024-2025	0	0	0	0
	2022-2023				0
	2023-2024				0
	2024-2025				0

Fiche 6 : Capacité à piloter une politique de recrutement

Nbre d'abandons, de démissions en B.U.T. 2ème année					
Intitulé (liste déroulante)	Année	FI	FA	FC	TOTAL
Chimie - parcours ANA	2022-2023	1	0	0	1
	2023-2024	1	0	0	1
Chimie - parcours MPF	2022-2023	1	0	0	1
	2023-2024	0	0	0	0
Chimie - parcours IND	2022-2023	0	0	0	0
	2023-2024	0	0	0	0
GCCD - parcours BAT	2022-2023	1	0	0	1
	2023-2024	1	2	0	3
GCCD - parcours TP	2022-2023	1	0	0	1
	2023-2024	0	1	0	1
GCCD - parcours BEC	2022-2023	0	0	0	0
	2023-2024	0	0	0	0
GEII - parcours EME	2022-2023	0	1	0	1
	2023-2024	0	0	0	0
GEII - parcours All	2022-2023	1	0	0	1
	2023-2024	1	1	0	2
GMP - parcours MPI	2022-2023	0	1	0	1
	2023-2024	0	0	0	0
GMP - parcours II	2022-2023	0	0	0	0
	2023-2024	1	0	0	1
QLIO - parcours MP	2022-2023	0	0	0	0
	2023-2024	0	0	0	0
RT - parcours Cyber	2022-2023	1	0	0	1
	2023-2024	0	0	0	0
RT - parcours ROM	2022-2023	0	0	0	0
	2023-2024	0	0	0	0
	2022-2023				0
	2023-2024				0
	2022-2023				0
	2023-2024				0
	2022-2023				0
	2023-2024				0
	2022-2023				0
	2023-2024				0

Passerelles sortantes : nbre d'étudiants de 2ème année de B.U.T. ne faisant pas la 3ème année de B.U.T.					
Intitulé (liste déroulante)	Année	FI	FA	FC	TOTAL
Chimie - parcours ANA	2022-2023	0	0	0	0
	2023-2024	1	0	0	1
Chimie - parcours MPF	2022-2023	1	0	0	1
	2023-2024	2	0	0	2
Chimie - parcours IND	2022-2023	0	0	0	0
	2023-2024	1	1	0	2
GCCD - parcours BAT	2022-2023	1	1	0	2
	2023-2024	0	4	0	4
GCCD - parcours TP	2022-2023	1	1	0	2
	2023-2024	0	0	0	0
GCCD - parcours BEC	2022-2023	5	0	0	5
	2023-2024	4	0	0	4
GEII - parcours EME	2022-2023	0	1	0	1
	2023-2024	0	1	0	1
GEII - parcours All	2022-2023	1	5	0	6
	2023-2024	1	1	0	2
GMP - parcours MPI	2022-2023	1	0	0	1
	2023-2024	0	1	0	1
GMP - parcours II	2022-2023	0	0	0	0
	2023-2024	0	0	0	0
QLIO - parcours MP	2022-2023	0	0	0	0
	2023-2024	0	1	0	1
RT - parcours Cyber	2022-2023	0	0	0	0
	2023-2024	0	0	0	0
RT - parcours ROM	2022-2023	0	0	0	0
	2023-2024	0	0	0	0
	2022-2023				0
	2023-2024				0
	2022-2023				0
	2023-2024				0
	2022-2023				0
	2023-2024				0
	2022-2023				0
	2023-2024				0

Passerelles : nbre d'étudiants admis directement en B.U.T. 3ème année					
Intitulé (liste déroulante)	Année	FI	FA	FC	TOTAL
Chimie - parcours ANA	2023-2024	0	0	0	0
	2024-2025	0	2	0	2
Chimie - parcours MPF	2023-2024	0	0	0	0
	2024-2025	0	0	0	0
Chimie - parcours IND	2023-2024	0	0	0	0
	2024-2025	0	0	0	0
GCCD - parcours BAT	2023-2024	0	0	0	0
	2024-2025	0	0	0	0
GCCD - parcours TP	2023-2024	0	0	0	0
	2024-2025	0	0	0	0
GCCD - parcours BEC	2023-2024	0	0	0	0
	2024-2025	0	0	0	0
GEII - parcours EME	2023-2024	0	0	0	0
	2024-2025	0	0	0	0
GEII - parcours All	2023-2024	1	0	0	1
	2024-2025	0	0	0	0
GMP - parcours MPI	2023-2024	0	0	0	0
	2024-2025	0	0	0	0
GMP - parcours II	2023-2024	0	0	0	0
	2024-2025	0	1	0	1
QLIO - parcours MP	2023-2024	0	3	0	3
	2024-2025	1	0	0	1
RT - parcours Cyber	2023-2024	0	0	0	0
	2024-2025	0	0	0	0
RT - parcours ROM	2023-2024	0	0	0	0
	2024-2025	0	0	0	0
	2023-2024				0
	2024-2025				0
	2023-2024				0
	2024-2025				0
	2023-2024				0
	2024-2025				0
	2023-2024				0
	2024-2025				0

Fiche 7 : Capacité à accompagner les étudiants et à favoriser leur réussite pendant et à l’issue de la formation

Bachelor Universitaire de Technologie 2ème année (liste déroulante)	Année de référence	Nbre d'étudiants inscrits en 2ème année de B.U.T. et en FI au 15/1	Nbre d'étudiants ayant validé la totalité des UE de la 2ème année				Nbre d'étudiants ayant obtenu les 120 premiers crédits ECTS du B.U.T. et donc diplômés du DUT				Nbre d'étudiants n'ayant pas validé la totalité des UE et passant en 3ème année selon les règles de progression				Nombre d'étudiants redoublant la 2ème année du B.U.T. et ayant validé au moins un niveau de compétence de la 2ème année				Nombre d'étudiants redoublants la 2ème année du B.U.T. n'ayant validé aucun niveau de compétence de la 2ème année				Nbre d'étudiants non autorisés à redoubler				Nbre d'étudiants défaillants				Nbre d'étudiants démissionnaires			
			Effectif total	dont étu. issus d'un BTn	Taux de réussite	Proportion de BTn	Effectif total	dont étu. issus d'un BTn	Taux global	Proportion de BTn	Effectif total	dont étu. issus d'un BTn	Taux global	Proportion de BTn	Effectif total	dont étu. issus d'un BTn	Taux global	Proportion de BTn	Effectif total	dont étu. issus d'un BTn	Taux global	Proportion de BTn	Effectif total	dont étu. issus d'un BTn	Taux global	Proportion de BTn	Effectif total	dont étu. issus d'un BTn	Taux global	Proportion de BTn	Effectif total	dont étu. issus d'un BTn	Taux global	Proportion de BTn
Chimie - parcours ANA	2022-2023	48	40	6	83,33%	15,00%	40	6	83,33%	15,00%	2	1	4,17%	50,00%	4	2	8,33%	50,00%	1	0	2,08%	0,00%	1	1	2,08%	100,00%	0	0	0,00%	0,00%	0	0	0,00%	0,00%
	2023-2024	33	29	6	87,88%	20,69%	29	6	87,88%	20,69%	4	1	12,12%	25,00%	0	0	0,00%	0,00%	0	0	0,00%	0,00%	0	0	0,00%	0,00%	0	0	0,00%	0,00%	0	0	0,00%	0,00%
Chimie - parcours MPF	2022-2023	12	10	1	83,33%	10,00%	10	1	83,33%	10,00%	0	0	0,00%	0,00%	1	1	8,33%	100,00%	0	0	0,00%	0,00%	0	0	0,00%	0,00%	0	0	0,00%	0,00%	1	0	8,33%	0,00%
	2023-2024	16	12	5	75,00%	41,67%	12	5	75,00%	41,67%	2	0	12,50%	0,00%	1	1	6,25%	100,00%	0	0	0,00%	0,00%	1	1	6,25%	100,00%	0	0	0,00%	0,00%	0	0	0,00%	0,00%
Chimie - parcours IND	2022-2023	1	1	0	100,00%	0,00%	1	0	100,00%	0,00%	0	0	0,00%	0,00%	0	0	0,00%	0,00%	0	0	0,00%	0,00%	0	0	0,00%	0,00%	0	0	0,00%	0,00%	0	0	0,00%	0,00%
	2023-2024	11	6	1	54,55%	16,67%	6	1	54,55%	16,67%	4	3	36,36%	75,00%	1	0	9,09%	0,00%	0	0	0,00%	0,00%	0	0	0,00%	0,00%	0	0	0,00%	0,00%	0	0	0,00%	0,00%
GCCD - parcours BAT	2022-2023	42	38	12	90,48%	31,58%	38	12	90,48%	31,58%	3	2	7,14%	66,67%	0	0	0,00%	0,00%	0	0	0,00%	0,00%	1	0	2,38%	0,00%	0	0	0,00%	0,00%	0	0	0,00%	0,00%
	2023-2024	47	39	12	82,98%	30,77%	39	12	82,98%	30,77%	3	2	6,38%	66,67%	1	1	2,13%	100,00%	1	1	2,13%	100,00%	1	0	2,13%	0,00%	0	0	0,00%	0,00%	2	1	4,26%	50,00%
GCCD - parcours TP	2022-2023	43	39	15	90,70%	38,46%	39	15	90,70%	38,46%	0	0	0,00%	0,00%	2	2	4,65%	100,00%	0	0	0,00%	0,00%	1	1	2,33%	100,00%	0	0	0,00%	0,00%	1	0	2,33%	0,00%
	2023-2024	52	43	13	82,69%	30,23%	43	13	82,69%	30,23%	2	0	3,85%	0,00%	3	1	5,77%	33,33%	1	1	1,92%	100,00%	2	0	3,85%	0,00%	0	0	0,00%	0,00%	1	1	1,92%	100,00%
GCCD - parcours BEC	2022-2023	50	48	23	96,00%	47,92%	48	23	96,00%	47,92%	1	0	2,00%	0,00%	1	0	2,00%	0,00%	0	0	0,00%	0,00%	0	0	0,00%	0,00%	0	0	0,00%	0,00%	0	0	0,00%	0,00%
	2023-2024	41	35	13	85,37%	37,14%	35	13	85,37%	37,14%	3	1	7,32%	33,33%	2	0	4,88%	0,00%	1	1	2,44%	100,00%	0	0	0,00%	0,00%	0	0	0,00%	0,00%	0	0	0,00%	0,00%
GEII - parcours EME	2022-2023	15	14	4	93,33%	28,57%	14	4	93,33%	28,57%	0	0	0,00%	0,00%	0	0	0,00%	0,00%	0	0	0,00%	0,00%	0	0	0,00%	0,00%	0	0	0,00%	0,00%	1	0	6,67%	0,00%
	2023-2024	19	19	5	100,00%	26,32%	19	5	100,00%	26,32%	0	0	0,00%	0,00%	0	0	0,00%	0,00%	0	0	0,00%	0,00%	0	0	0,00%	0,00%	0	0	0,00%	0,00%	0	0	0,00%	0,00%
GEII - parcours All	2022-2023	37	33	9	89,19%	27,27%	33	9	89,19%	27,27%	1	1	2,70%	100,00%	1	1	2,70%	100,00%	1	1	2,70%	100,00%	0	0	0,00%	0,00%	0	0	0,00%	0,00%	1	0	2,70%	0,00%
	2023-2024	29	25	7	86,21%	28,00%	25	7	86,21%	28,00%	1	0	3,45%	0,00%	1	0	3,45%	0,00%	1	1	3,45%	100,00%	0	0	0,00%	0,00%	0	0	0,00%	0,00%	1	1	3,45%	100,00%
GMP - parcours MPI	2022-2023	25	22	5	88,00%	22,73%	22	5	88,00%	22,73%	1	0	4,00%	0,00%	1	0	4,00%	0,00%	0	0	0,00%	0,00%	0	0	0,00%	0,00%	0	0	0,00%	0,00%	1	0	4,00%	0,00%
	2023-2024	32	27	9	84,38%	33,33%	27	9	84,38%	33,33%	1	1	3,13%	100,00%	1	0	3,13%	0,00%	2	0	6,25%	0,00%	1	0	3,13%	0,00%	0	0	0,00%	0,00%	0	0	0,00%	0,00%
GMP - parcours II	2022-2023	21	13	4	61,90%	30,77%	13	4	61,90%	30,77%	1	1	4,76%	100,00%	5	1	23,81%	20,00%	2	2	9,52%	100,00%	0	0	0,00%	0,00%	0	0	0,00%	0,00%	0	0	0,00%	0,00%
	2023-2024	28	19	6	67,86%	31,58%	19	6	67,86%	31,58%	3	1	10,71%	33,33%	1	1	3,57%	100,00%	0	0	0,00%	0,00%	4	0	14,29%	0,00%	0	0	0,00%	0,00%	1	0	3,57%	0,00%
QLIO - parcours MP	2022-2023	47	44	20	93,62%	45,45%	44	20	93,62%	45,45%	0	0	0,00%	0,00%	0	0	0,00%	0,00%	1	1	2,13%	100,00%	2	1	4,26%	50,00%	0	0	0,00%	0,00%	0	0	0,00%	0,00%
	2023-2024	37	32	14	86,49%	43,75%	32	14	86,49%	43,75%	1	0	2,70%	0,00%	1	0	2,70%	0,00%	1	0	2,70%	0,00%	1	0	2,70%	0,00%	0	0	0,00%	0,00%	1	1	2,70%	100,00%
RT - parcours Cyber	2022-2023	27	24	13	88,89%	54,17%	24	13	88,89%	54,17%	0	0	0,00%	0,00%	2	2	7,41%	100,00%	1	0	3,70%	0,00%	0	0	0,00%	0,00%	0	0	0,00%	0,00%	0	0	0,00%	0,00%
	2023-2024	18	17	4	94,44%	23,53%	17	4	94,44%	23,53%	0	0	0,00%	0,00%	0	0	0,00%	0,00%	0	0	0,00%	0,00%	1	1	5,56%	100,00%	0	0	0,00%	0,00%	0	0	0,00%	0,00%
RT - parcours ROM	2022-2023	11	7	3	63,64%	42,86%	7	3	63,64%	42,86%	0	0	0,00%	0,00%	1	1	9,09%	100,00%	1	1	9,09%	100,00%	2	1	18,18%	50,00%	0	0	0,00%	0,00%	0	0	0,00%	0,00%
	2023-2024	19	15	4	78,95%	26,67%	15	4	78,95%	26,67%	3	1	15,79%	33,33%	0	0	0,00%	0,00%	0	0	0,00%	0,00%	1	1	5,26%	100,00%	0	0	0,00%	0,00%	0	0	0,00%	0,00%
	2022-2023				0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%
	2023-2024				0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%
	2022-2023				0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%
	2023-2024				0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%
	2022-2023				0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%
	2023-2024				0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%
	2022-2023				0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%
	2023-2024				0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%
	2022-2023				0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%

Fiche 7 : Capacité à accompagner les étudiants et à favoriser leur réussite pendant et à l’issue de la formation

Bachelor Universitaire de Technologie 3ème année (liste déroulante)	Année de référence	Nbre d'étudiants inscrits en 3ème année de B.U.T. et en FI au 15/1	Nbre d'étudiants ayant obtenu les 180 premiers crédits ECTS du B.U.T. et donc diplômés du BUT				Nombre d'étudiants redoublant la 3ème année du B.U.T. et ayant validé au moins un niveau de compétence de la 3ème année				Nombre d'étudiants redoublants la 3ème année du B.U.T. n'ayant validé aucun niveau de compétence de la 3ème année				Nbre d'étudiants non autorisés à redoubler				Nbre d'étudiants défaillants				Nbre d'étudiants démissionnaires			
			Effectif total	dont étu. issus d'un BTn	Taux global	Proportion de BTn	Effectif total	dont étu. issus d'un BTn	Taux global	Proportion de BTn	Effectif total	dont étu. issus d'un BTn	Taux global	Proportion de BTn	Effectif total	dont étu. issus d'un BTn	Taux global	Proportion de BTn	Effectif total	dont étu. issus d'un BTn	Taux global	Proportion de BTn	Effectif total	dont étu. issus d'un BTn	Taux global	Proportion de BTn
Chimie - parcours ANA	2023-2024	38	37	7	97,37%	18,92%	1	0	2,63%	0,00%	0	0	0,00%	0,00%	0	0	0,00%	0,00%	0	0	0,00%	0,00%	0	0	0,00%	0,00%
Chimie - parcours MPF	2023-2024	11	11	1	100,00%	9,09%	0	0	0,00%	0,00%	0	0	0,00%	0,00%	0	0	0,00%	0,00%	0	0	0,00%	0,00%	0	0	0,00%	0,00%
Chimie - parcours IND	2023-2024	1	1	0	100,00%	0,00%	0	0	0,00%	0,00%	0	0	0,00%	0,00%	0	0	0,00%	0,00%	0	0	0,00%	0,00%	0	0	0,00%	0,00%
GCCD - parcours BAT	2023-2024	44	42	14	95,45%	33,33%	2	1	4,55%	50,00%	0	0	0,00%	0,00%	0	0	0,00%	0,00%	0	0	0,00%	0,00%	0	0	0,00%	0,00%
GCCD - parcours TP	2023-2024	35	35	15	100,00%	42,86%	0	0	0,00%	0,00%	0	0	0,00%	0,00%	0	0	0,00%	0,00%	0	0	0,00%	0,00%	0	0	0,00%	0,00%
GCCD - parcours BEC	2023-2024	43	42	20	97,67%	47,62%	1	0	2,33%	0,00%	0	0	0,00%	0,00%	0	0	0,00%	0,00%	0	0	0,00%	0,00%	0	0	0,00%	0,00%
GEII - parcours EME	2023-2024	15	15	4	100,00%	26,67%	0	0	0,00%	0,00%	0	0	0,00%	0,00%	0	0	0,00%	0,00%	0	0	0,00%	0,00%	0	0	0,00%	0,00%
GEII - parcours AII	2023-2024	27	26	9	96,30%	34,62%	0	0	0,00%	0,00%	1	1	3,70%	100,00%	0	0	0,00%	0,00%	0	0	0,00%	0,00%	0	0	0,00%	0,00%
GMP - parcours MPI	2023-2024	22	22	5	100,00%	22,73%	0	0	0,00%	0,00%	0	0	0,00%	0,00%	0	0	0,00%	0,00%	0	0	0,00%	0,00%	0	0	0,00%	0,00%
GMP - parcours II	2023-2024	14	14	5	100,00%	35,71%	0	0	0,00%	0,00%	0	0	0,00%	0,00%	0	0	0,00%	0,00%	0	0	0,00%	0,00%	0	0	0,00%	0,00%
QLIO - parcours MP	2023-2024	44	43	19	97,73%	44,19%	1	1	2,27%	100,00%	0	0	0,00%	0,00%	0	0	0,00%	0,00%	0	0	0,00%	0,00%	0	0	0,00%	0,00%
RT - parcours Cyber	2023-2024	24	24	13	100,00%	54,17%	0	0	0,00%	0,00%	0	0	0,00%	0,00%	0	0	0,00%	0,00%	0	0	0,00%	0,00%	0	0	0,00%	0,00%
RT - parcours ROM	2023-2024	7	7	3	100,00%	42,86%	0	0	0,00%	0,00%	0	0	0,00%	0,00%	0	0	0,00%	0,00%	0	0	0,00%	0,00%	0	0	0,00%	0,00%
	2023-2024				0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%
	2023-2024				0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%
	2023-2024				0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%
	2023-2024				0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%
	2023-2024				0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%
	2023-2024				0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%
	2023-2024				0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%
	2023-2024				0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%
	2023-2024				0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%
	2023-2024				0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%
	2023-2024				0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%
	2023-2024				0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%
	2023-2024				0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%
	2023-2024				0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%
	2023-2024				0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%
	2023-2024				0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%
	2023-2024				0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%
	2023-2024				0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%
	2023-2024				0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%
	2023-2024				0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%
	2023-2024				0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%
	2023-2024				0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%
	2023-2024				0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%
	2023-2024				0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%
	2023-2024				0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%
	2023-2024				0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%
	2023-2024				0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%
	2023-2024				0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%
	2023-2024				0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%
	2023-2024				0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%
	2023-2024				0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%
	2023-2024				0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%
	2023-2024				0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%
	2023-2024				0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%
	2023-2024				0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%
	2023-2024				0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%
	2023-2024				0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%			0,00%	0,00%

ÉVALUATION CCN-IUT
VAGUE E - 2025

Fiches 9 et 10 : Capacités à mobiliser des ressources et à gérer un budget

Recettes totales	2021	2022	2023
Part Université (dotation ou ligne d'équilibre)	1 488 932,00 €	1 475 432,00 €	1 461 932,00 €
Collectivités territoriales	981,99 €	1 515,81 €	15 732,58 €
Ressources propres	3 371 806,73 €	3 738 216,88 €	5 323 576,66 €
Subvention État complémentaire (crédits ORE, crédits Parcoursup, etc.)	1 400,00 €	6 400,00 €	2 400,00 €
Fonds CVEC	8 787,00 €	4 516,34 €	7 976,34 €
Autres	6 600,00 €	6 600,00 €	108 700,00 €
TOTAL	4 878 507,72 €	5 232 681,03 €	6 920 317,58 €

Ressources propres	2021	2022	2023
Formation en alternance	3 045 819,64 €	3 292 715,51 €	4 933 041,80 €
dont l'apprentissage	2 612 261,78 €	2 846 507,45 €	4 568 623,36 €
FTLV	41 813,50 €	27 606,00 €	49 017,50 €
Taxe d'apprentissage	175 094,94 €	191 888,10 €	191 785,92 €
Appels à projet / Appels à manifestation d'intérêt	19 769,00 €	67 372,00 €	22 403,48 €
Locations immobilières	7 196,75 €	3 458,42 €	2 943,58 €
Autres ressources propres	82 112,90 €	155 176,85 €	124 384,38 €
TOTAL	3 371 806,73 €	3 738 216,88 €	5 323 576,66 €

	2021	2022	2023
Budget total de l'IUT	4 064 037,75 €	4 336 092,96 €	4 355 569,75 €
dont budget sur lequel le directeur est ordonnateur secondaire de droit	4 064 037,75 €	4 336 092,96 €	4 355 569,75 €

Organigramme budgétaire	
Le budget de l'IUT est-il positionné en tant que CRB dans l'organigramme budgétaire de l'université ? (liste déroulante)	OUI

Dépenses totales	2021	2022	2023
Masse salariale (hors MSE)	981 294,63 €	990 530,61 €	1 132 855,39 €
dont heures complémentaires	600 466,91 €	583 189,75 €	683 894,97 €
dont heures de vacances d'enseignement	162 499,62 €	196 334,60 €	217 260,84 €
Investissement	293 368,00 €	644 185,00 €	540 941,59 €
dont PAI (plan annuel d'investissement)	293 368,00 €	644 185,00 €	540 941,59 €
dont PPI (plan pluriannuel d'investissement)			
Fonctionnement	2 084 237,00 €	2 231 800,00 €	2 438 183,06 €
TOTAL	3 358 899,63 €	3 866 515,61 €	4 111 980,04 €

Masse salariale état (MSE)	11 967 982,22 €	12 296 470,87 €	12 656 707,12 €
----------------------------	-----------------	-----------------	-----------------

ÉVALUATION CCN-IUT

VAGUE E - 2025

Fiche 11 : Capacité à gérer les ressources humaines

Nbre de postes enseignants (en ETP)	2021-2022	2022-2023	2023-2024
PR	9	9	9
MCF	47,16	47	47
PRAG	20,08	18,08	18
PRCE / PLP	16	16	16,5
PAST / MAST	1,5	1,5	1,5
ATER	7,21	7,25	6,08
Lecteurs	0	0	0
Maîtres de langue	0	0	0
Autres enseignants contractuels en CDI	0	0	0
Autres enseignants contractuels en CDD	2	4	5,5
Autres	0	0	0
TOTAL	102,95	102,83	103,58

Nombre d'enseignants-chercheurs rattachés à un laboratoire	51	51	49
Nombre de laboratoires auxquels sont rattachés les enseignants-chercheurs de l'IUT	7	7	7
Nombre de MCF - HDR	8	8	8
Nombre de CRCT	0	0	1
Nombre de délégations CNRS	0	0	0
Nombre de chaire d'excellence	0	0	0
Nombre de Congé pour projet pédagogique (CPP)	0	0	0
Nombre de détachements, de mises en dispo.	1	2	1

Nbre de supports vacants	2021-2022	2022-2023	2023-2024
PR	0	0	0
MCF	0	0	1
PRAG	1	1	0
PRCE / PLP	1	1	0
PAST / MAST	0	0	0
TOTAL	2	2	1

Effectifs et masses salariales	2021-2022	2022-2023	2023-2024
Effectif enseignants sur masse salariale état (MSE)	107	106	106
Effectif enseignants sur ressources propres (MSU)	2	1	2
TOTAL	109	107	108

Vacataires	2021-2022	2022-2023	2023-2024
Effectif total	247	197	193
Effectif des professionnels vacataires	136	111	109
Part des professionnels vacataires	55,06%	56,35%	56,48%

Heures assurées en 2023-2024 (HéqTD)*	B.U.T. 1ère année	B.U.T. 2ème année	B.U.T. 3ème année	LP
Enseignants de l'IUT	21873,49	13519,76	7870,38	1398,01
Autres enseignants de l'université	506	153	299	293
Autres enseignants	1414,65	634,26	623,01	557,5
Professionnels vacataires	360,51	1294,19	1846,51	483,25
Autres	454,66	135	163,68	186
TOTAL	24609,31	15736,21	10802,58	2917,76
Taux d'heures réalisées par les enseignants de l'IUT	88,88%	85,91%	72,86%	47,91%
Taux d'heures réalisées par les professionnels vacataires	1,46%	8,22%	17,09%	16,56%

* : toutes les heures directement liées à l'enseignement et à l'accompagnement pédagogique des étudiants, hors heures de responsabilité administrative et collective

Nbre de postes BIATSS (en ETP)	2021-2022	2022-2023	2023-2024
Fonctionnaires titulaires	40,03	39,76	39
Contractuels - CDD	5,12	6,93	3,97
Contractuels - CDI	2,9	2,15	2
TOTAL	48,05	48,84	44,97

Nombre de détachements, de mises en dispo.	0	0	0
--	---	---	---

Cat. BIATSS (en ETP)	2021-2022	2022-2023	2023-2024
Catégorie A	8,83	9,19	8
Catégorie B	11,5	13,75	14,4
Catégorie C	27,72	26,08	22,57
TOTAL	48,05	49,02	44,97
Part de cat. A	18,38%	18,75%	17,79%
Part de cat. B	23,93%	28,05%	32,02%
Part de cat. C	57,69%	53,20%	50,19%

Nbre de supports vacants	2021-2022	2022-2023	2023-2024
Catégorie A			
Catégorie B			
Catégorie C			
TOTAL	0	0	0

Effectifs et masses salariales	2021-2022	2022-2023	2023-2024
Effectif BIATSS sur masse salariale état (MSE)	42,06	42,65	41,97
Effectif BIATSS sur ressources propres (MSU)	6	6,37	3
TOTAL	48,06	49,02	44,97

ITRF / AENES	2021-2022	2022-2023	2023-2024
Effectif BIATSS de la filière ITRF	34,83	34,26	33,84
Part des effectifs BIATSS de la filière ITRF	87,01%	86,17%	86,77%
Effectif BIATSS de la filière AENES	5,2	5,5	5,16
Part des effectifs BIATSS de la filière AENES	12,99%	13,83%	13,23%